







# Coopération Régionale des Politiques Migrations Cartographie des organisations de la société civile Synthèse nationale Mali







Aout 2022



Par Mohamed Abdoulaye NIANG, Manager Général du Cabinet L'Expatrié Expertise-Conseil-Action

Adresse: Doumanzana, Bamako, Mali Rue 184 Porte 390 Mobile/WhatsApp: +223 95 64 41 85 E-mail: mohniang@yahoo.fr

Financ









## Table des matières

Table des matières	2
Liste des tableaux et figures	3
Définition des sigles et acronymes	4
Introduction (résumé)	7
Chapitre 1. Contexte du pays	10
Chapitre 2. Profils des Organisations de La Société Civile (OSC)	15
2.1. Analyse descriptive des typologies d'Organisations de la Société Civile (OSC) intervenant dans la migration	17
Organisations locales/acteurs locaux	17
Associations et ONG nationales , organisations de solidarité internationale	19
Organisations des diasporas	22
Associations de Migrants de Retour	24
Réseaux et plateformes d'associations de solidarité et de développement	25
2.2. Analyse de la capacité financière des Organisations de la Société Civile (OSC) intervenant dans la migration	27
2.3. Analyse des problèmes et de la valeur ajoutée des Organisations de la Société Civile (OSC) en terme of structuration, capacité organisationnelle, compétences et pérennité	
Chapitre 3. Etat du dialogue et besoin en accompagnement des OSC	30
3.1. Etat du dialogue	30
Ouverture des autorités au dialogue et à la concertation avec la société civile	30
Dialogue et concertation multi acteurs peu inclusifs et moins productifs	31
Emergence d'une société civile 2.0 moteur de changements	33
3.2. Besoins en accompagnement des Organisations de la Société Civile (OSC)	34
Annexe « Annuaire des OSC interviewées »	37
Annexe « Méthodologie »	39
Anneye « Riblingraphie »	40









## Liste des tableaux et figures

lableau1: Repartition des migrants internes recents par region de destination et sexe	11
Tableau 2 : Répartition par typologie des OSC interviewées intervenant dans la migration au Mali	15
Tableau 3 : Description des Organisations locales/acteurs locaux	17
Tableau 4: Description des Associations et ONG Nationales, ONG et Organisations de Solidarité Internationale	19
Tableau 5 : Exemples d'associations et ONG spécialisées intervenant au Mali	20
Tableau 6 : Périmètre d'intervention de quelques OSC nationales et internationales intervenant au Mali	21
Tableau 7 : Description des Organisations des Diasporas	22
Tableau 8: Répartition par région des stocks d'émigrés et des associations de ressortissants maliens originaire zones rurales du Mali	
Tableau 9 : Description des Associations de Migrants de Retour	24
Tableau 10 : Description des Réseaux et plateformes d'associations de solidarité et de développement	25
Tableau 11 : Principaux réseaux et plateformes identifiés au près des OSC qui interviennent dans le domaine migration au Mali	
Tableau 12 : Besoins de renforcement de capacités des OSC intervenant dans la migration	35
Tableau 13: Annuaire des OSC interviewées	37
Tableau 14 : Rappel du processus d'élaboration de la cartographie (méthodologie)	39
Figure 1 : Répartition des régions d'origine des migrants internationaux maliens , 2016	10
Figure 2 : Les corridors migratoires de transit en destination et en provenance du Mali	12
Figure 3 : Mali : Réfugiés, rapatriés et personnes déplacées internes, 31 Décembre 2016	12
Figure 4 : Situation des rapatriés et refugiés maliens dans les pays limitrophes en avril 2022	13









## Définition des sigles et acronymes

ACDS Association des communes du Diombougou et Séro-Diamanou

ADDAD Association de Défense des Droits des Aide-ménagères et Domestiques
AECID Agence Espagnole pour la Coopération Internationale au Développement

**AEI** Afrique Europe Interact

AFD Agence Française de Développement AFE Association Française d'Entraide

AG Assemblées Générales

AGDF Association Guidimakha Danka France
AGR Activités Génératrices de Revenus

AJDM Association Jeunesse et Développement du Mali
AMARC Association Malienne des Rapatriés de la Centrafrique

**AME** Association Malienne des Expulsés

AN Assemblée Nationale

**APAM** Association pour la Promotion des Aide-Ménagères

APS Alarm Phone Sahara

ARACEM Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali

ARK Assemblée Régionale de Kayes
ARTD Association Retour Travail Dignité

**ATC** Association Tilé Coura

BAD Banque Africaine de Développement
BIT Bureau International du Travail

**BLAAM**BLoc d'Aide et d'Accompagnement des Migrants
BNCE
Bureau National Catholique pour l'Enfance

**CADERKAF** Coordination des Associations de Développement des Cercles de la Région de Kayes en France **CADERSIF** Coordination des Associations de Développement des Cercles de la Région de Sikasso en France

CADB Cellule d'Appui au Développement à la Base CAFO Coordination des Associations et ONG Féminines

**CAMARCI** Coordination des Associations des Maliens Rapatriés de la Côte d'Ivoire

**CAMS** Coopérative Agricole et Multifonctionnelle de Somankidi Coura

**CCC** Cadres Communaux de Concertation

**CCOCSAD** Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement

**CEDEAO** Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

**CLOCSAD** Comité Local d'Orientation de Concertation et de Suivi des Actions de Développement

**CNSC** Conseil National de la Société Civile

**Copil** Comité de pilotage

**CNRS** Centre National de la Recherche Scientifique

**CNT** Conseil National de Transition

CREDD Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable

**CRK** Conseil Régional de Kayes

**CROCSAD** Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement

**CRPM** Coopération Régionale de Politiques Migratoires

CT-CSLP Cellule Technique de Coordination du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

CSDM Conseil Supérieur de La Diaspora Malienne
DGIA Délégation Générale à l'Intégration Africaine
DGME Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur
DNDS Direction Nationale de Développement Social

Financée par « Agence Française de Développement (AFD) », mise en œuvre par Expertise France









**DNI** Dialogue National Inclusif

**DUE** Délégation de l'Union Européenne

**EMDK** Espace Migration et Développement en région de Kayes **EMOP** Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages

**FAM** Fédération des Associations de Migrants

**FECAM** Fédération des Communautés Africaines au Mali

FED Fonds Européen de Développement

**FES** Friedrich-Ebert-Stiftung/ Fondation Friedrich-Ebert

**FFU** Fonds Fiduciaire d'Urgence

**FONGIM** Forum des Organisations Non Gouvernementales Internationales au Mali **FORIM** Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations

GCM Global Compact for Migration/ Pacte Mondial sur les Migrations

**GI** Groupe Initiatives

**GIE** Groupements d'Intérêts Economiques

GIZ Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit/Agence de Coopération Internationale

Allemande pour le Développement

**HCME** Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur **HCR** Haut-Commissariat pour les Réfugiés

**HSF** Humanitaire Sans Frontière

**Imm** Immeuble

**INStat** Institut National de Statistique

**IRD** Institut de Recherche pour le Développement

MATCL Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales

MEF Ministère de l'Economie et des Finances

MJDD Mouvement des Jeunes pour le Développement de Duguwolowila

MMEIA Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine

MRN Mécanisme de Référencement National

NTIC Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications

**NSWP** Global Network of Sex Work Projects/Réseau Mondial des Projets sur le Travail du Sexe

OCHA United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs/Bureau de la Coordination des

Affaires Humanitaires des Nations Unies

**OIM** Organisation Internationale pour les Migrations

**OMRIB** Organisation Malienne pour le Renforcement des Initiatives de Base

**ONG** Organisations Non Gouvernementales

**ONU** Organisation des Nations Unies

**OFII** Office Français d'Immigration et d'Intégration

**OHPMI** Organisation Humanitaire contre la Pauvreté et la Migration Illégale

OPF Organisation Panafricaine des FemmesOSC Organisations de la Société Civile

**OSIM** Organisations de Solidarité Internationale de Migrants/ Migrations

PALMI Projet d'Appui aux Initiatives de prévention et de Lutte contre la Migration Irrégulière

**PAM** Programme Alimentaire Mondial

**PANA** Programme d'Action National pour l'Adaptation

**PANIDMR** Pan African Network in the Defense of Migrants' Rights /Réseau Panafricain de Défense des Droits

des Migrants

**PDESC** Programme de Développement Economique Social et Culturel

**PDI** Personnes Déplacées Internes

**PIMM** Plateforme Informelle sur la Migration Mixte au Mali **PNUD** Programme des Nations Unies pour le Développement

**PONAM** Politique Nationale de Migration du Mali









**PTF** Partenaires Techniques et Financiers

Réseau des Associations Migration et Développement Local au Mali

Mali

**RAMDEL** 

**RGPH** Recensement Général de la Population et de l'Habitat

**RM** République du Mali

ROA- Réseau Ouest Africain pour la Protection des Droits des Migrants, Réfugiés et Demandeurs d'Asile

PRODMACet de Libre CirculationRUPReconnue d'Utilité PubliqueSFASolidarité France Afrique

**SNV** Organisation Néerlandaise de Développement

**UE** Union Européenne

UEMOA Union Monétaire Ouest-africaineUMR Unités Mixtes de RechercheUN United Nations (Nations Unies)

**UNICEF** United Nations International Children's Emergency Fund/ Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

**URCAK** Union Régionale des Coopératives Agricoles de Kayes

WILDAF Women In Law and Development in Africa / Les Femmes dans le Droit et le Développement en

Afrique









### **Introduction (résumé)**

### Un ensemble de réponses multilatérales

De par la diversité des profils et projets migratoires et la complexité des facteurs, les migrations sont, par nature, des phénomènes qui requièrent un ensemble de réponses multilatérales.

Au Mali, de nombreuses interventions sont conduites par l'État (Ministères, Directions générales et services déconcentrés de l'Etat), les collectivités territoriales, les partenaires techniques et financiers et les **Organisations** de la Société Civile (OSC).

# Contextes nationaux relativement favorables à l'émergence et au développement des OSC intervenant dans la migration

Au Mali, l'avènement de la démocratie en 1991 a engendré la modification de la constitution, l'instauration du multipartisme, la liberté de presse et d'association. En moins de 15 ans après cette mutation, le nombre de partis politiques et d'associations a explosé dans le pays, ce qui est apparu comme un signe de bonne santé démocratique. Toutefois, nous nous sommes vite aperçus qu'ils s'inscrivaient eux aussi dans la course au pouvoir et aux fonds accordés aux associations par la coopération internationale (Alexis ROY, 2005).

La Loi 04-038 AN RM du 5 août 2004 relative aux associations offre un cadre juridique favorable ; facilite les libertés d'association, de rassemblement et d'expression. Cela nous laisse espérer que la société civile malienne évolue dans un environnement relativement propice à son développement et à son émergence sur la sphère publique.

Par ailleurs, en France, le processus de formalisation des associations de ressortissants maliens a démarré à partir de 1981, lorsque les étrangers se sont vus accorder par l'État le droit de constituer des associations loi 1901.

L'accès au statut formel a offert aux migrants une nouvelle visibilité et de nouveaux interlocuteurs tant dans les pays d'accueil (collectivités territoriales, ONG, etc.) que dans les pays d'origine (administrations régionales, voire nationales) et leur a donné accès à des financements extérieurs. Les caisses de solidarité sont ainsi devenues des associations puis des OSIM, Organisations de Solidarité Internationale de Migrants (Lacroix, 2006).

### Diversité de profil d'OSC intervenant dans la migration

A l'échelle nationale, des centaines d'Organisations de la Société Civile (OSC) interviennent dans le domaine des migrations au Mali. L'Enquête Modulaire et Permanente auprès des Ménages (EMOP) réalisée en 2011 par l'Institut National de Statistique (INSTAT) a recensé 794 associations de ressortissants maliens basées à l'extérieur, dont 307 soit 39 % en France ; 487, soit 61 %, dans les autres pays. Cela démontre une dynamique associative forte des Maliens de France par rapport au poids qu'ils représentent dans les flux migratoires (2,5%) : 100 000 sur les 4 millions de Maliens de l'Extérieur estimés par le Ministère des Maliens Etablis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA).

Les OSC intervenant dans la migration peuvent être classées en des typologies ci-après :

- Organisations locales/acteurs locaux,
- Associations et ONG nationales, ONG et organisations internationales de solidarité,
- Organisations des Diasporas dont les Faitières, les Organisations de Solidarité Internationale issue des Migrations/OSIM, les Associations des Ressortissants africains, européens et issus de l'Exode,
- Associations de Migrants de Retour,
- Réseaux et plateformes d'associations de solidarité et de développement.

Elles sont reparties en deux groupes : celles qui sont reconnues légalement conformément à la loi des associations, déclarées dans le journal officiel « formelles » et celles qui n'ont aucun statut juridique, donc « informelles ». Les OSC intervenant dans le domaine des migrations au Mali se retrouvent en commun au niveau des partenaires, cibles, approches, actions et visent des objectifs souvent similaires. En dépit de ces similarités, ces OSC se démarquent les unes des autres par leur capacité organisationnelle, périmètres d'intervention, moyens, compétences, principes, valeurs, vision et stratégie d'intervention mais aussi par leur capacité de réseautage-lobbying-plaidoyer et de mobilisation de fonds auprès des décideurs publics et Partenaires Techniques et Financiers

Partenariats multiformes et fructueux

(PTF).

Financée par « Agence Française de Développement (AFD) », mise en œuvre par Expertise France









Des Organisations de la Société Civile (OSC) nouent des relations de collaboration et de partenariat formel et informel entre elles d'une part, et d'autre part avec les collectivités, les acteurs étatiques dont les ministères et services techniques déconcentrés (Maliens de l'Extérieur et Intégration Africaine, Sécurité et Protection Civile, Développement Social et Actions Humanitaires).

En outre, elles bénéficient des appuis techniques, logistiques et financiers des partenaires africains, européens et agences des Nations Unies :

**Principaux partenaires africains :** Banque Africaine de Développement (BAD), Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ;

**Principaux partenaires européens** (agences UE et de coopérations): Fonds Européen de Développement (FED), Fonds Fiduciaire d'Urgence (FFU), agences de coopération Française (AFD et Expertise France), Allemande (GIZ), Espagnole (AECID), Néerlandaise (SNV), Danoise (Danida), Office Français d'Immigration et d'Intégration (OFII), Collectivités Françaises partenaires de coopération décentralisée (Île-de-France, Haut-de-France notamment);

**Principaux partenaires Nations Unies (UN)**: Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR), Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Bureau International du Travail (BIT), etc.

Les partenaires locaux, extérieurs, de projets et programmes apportent des appuis divers : accompagnement, formation, dotation en outils et moyens logistiques.

### Mobilisation de ressources financières internes et externes

Les capacités financières ainsi que les principales sources de financement des OSC varient selon leur taille, type d'organisation, localisation et échelle d'intervention.

Les OSC (organisations locales, associations et ONG nationales) les plus actives et pertinentes mènent des actions dans le cadre de projets à durée limitée. Dans beaucoup d'occasions, elles se limitent à un rôle de prestataires de services de base, en se focalisant sur la recherche de fonds pour réaliser des activités ponctuelles, sans une vision et de moyens de long terme.

Certaines OSC peinent à mobiliser des ressources propres générées par les cotisations, les prestations de services et « tontines » des membres tandis que d'autres bénéficient régulièrement de subventions qui constituent leurs principales sources de financement. Cela est dû d'une part à leur vision à long-terme, niveau d'organisation, capacité de réseautage-lobbying-plaidoyer et de mobilisation de fonds auprès des décideurs publics et PTF.

Toutefois, les OSC de façon générale éprouvent d'énormes difficultés à avoir de *financements flexibles* durables (moins fléchés) auprès des **bailleurs**, de façon à pouvoir prendre en charge les activités d'animation de la vie associative (Réunions, Assemblées Générales, Conseil d'Administration, etc.) et à réagir rapidement face à des situations de crise ou à des évolutions soudaines du contexte migratoire.

### Lutte contre la migration irrégulière sans une véritable promotion de la migration légale

Certaines OSC parviennent à **conduire sur le terrain** d'importantes activités dans le nexus migration , coopération et développement : accueil, installation, défense des droits, protection et assistance des migrants, Personnes Déplacées Internes (PDI) et réfugiés ; réunification familiale, accompagnement pour l'obtention d'un statut régulier, intégration et insertion des migrants; information, sensibilisation et appui aux jeunes susceptibles de migrer de manière « irrégulière » (formation, soutien AGR/Activités Génératrice de Revenus), promotion de la migration régulière et libre circulation dans l'espace CEDEAO ; collecte de données, appui aux autorités pour la coordination de la réponse.

A l'image d'autres acteurs et partenaires, il faut reconnaître que les interventions des OSC mettent beaucoup plus l'accent sur des *actions contribuant* (indirectement et ou directement) à la lutte contre la migration irrégulière, qui se poursuit malgré de nombreuses campagnes d'informations et de sensibilisation financées, sans une véritable promotion de la migration légale, d'insertion de jeunes et de réinsertion de migrants de retour.

### Capacité d'influence limitée des OSC dans la conduite des affaires publiques

Les organisations de la société civile intervenant dans la migration sont confrontées à de sérieux problèmes qui limitent la qualité de leurs interventions ainsi que leur capacité à influencer la conduite des affaires publiques.

Financée par « Agence Française de Développement (AFD) », mise en œuvre par Expertise France

8









La forte politisation; le niveau de structuration; les problèmes de gouvernance interne, de transparence, de manque de redevabilité vis à-vis de la base, les querelles de leadership; les conflits d'intérêt et les amalgames entre les acteurs, l'absence de vision à long-terme ainsi que l'existence de cloisonnement et de doublons des activités menées sur le terrain, la faible qualité des rapports d'activités et financiers des programmes et projets, l'absence de rapport général annuel d'activités et financiers, le déficit en personnel compétent en communication à l'extérieur, plaidoyer et lobbying sont entre autre des facteurs qui limitent et affaiblissent la pratique des actions de la société civile et leurs faitières.

### De bonnes pratiques à mettre à l'échelle

En dépit des contraintes, les organisations de la société civile actives dans la migration réalisent d'importants progrès qui méritent d'être soutenus et mis à l'échelle. Les expériences réussies par ces OSC sont :

- la collaboration et synergie d'action entre certaines OSC d'une part, des OSC avec d'autres acteurs (Etat, Collectivité et PTF) d'autre part ;
- la mobilisation des PTF et des financements internes et externes ;
- la mise en place de cadres de concertation des acteurs de la migration et l'implication active de la société civile dans le processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi de politiques publiques sectorielles locales et nationales.

Renforcement des capacités des organisations des migrants et de la société civile en matière de dialogue multi acteurs et de suivi de politiques publiques migratoires (CRPM)

Le consortium Grdr-AME, en charge de la mise en œuvre au Mali de la Composante 2 du Programme « Coopération Régionale de Politiques Migratoires/CRPM » réalise une cartographie des acteurs de la société civile et de solidarité. Le programme CRPM, lancé en juin 2020 par Expertise France avec l'appui financier de l'AFD (Agence Française de Développement), est porté par le FORIM (la plateforme française des diasporas).

Cette cartographie permet d'identifier des acteurs nationaux qui interviennent dans la migration et de construire une base régionale de données des OSC africaines actives sur les enjeux migratoires facilitant l'identification des acteurs et les synergies, de mieux comprendre les réalités de terrain et les dynamiques existantes, d'identifier leurs besoins, et de renforcer leur capacité à relever des défis auxquels elles font face en matière de dialogue multi acteurs et de suivi de politiques publiques migratoires (nationale et régionale).

Cette action contribue à l'appropriation des thématiques et à l'autonomisation de la société civile sur les enjeux migratoires et contribue à appuyer la mise en œuvre de la **Politique Nationale de Migration (PONAM)** du Mali adoptée en septembre 2014 dont **l'axe VII** prévoit la mise en œuvre d'un ambitieux plan national en synergie avec les acteurs nationaux et internationaux pour **l'amélioration des connaissances sur la migration** et **l'axe V** porte sur le **renforcement des capacités des organisations des migrants et de la société civile.** 









### **CHAPITRE 1. CONTEXTE DU PAYS**

### Encadré 1 : Constats-clés relatifs à la gouvernance des migrations et des déplacements forcés au Mali

- Dispositif institutionnel important de gestion des migrations au niveau central mais peu pris en charge par les collectivités qui jouent pourtant un rôle déterminant dans la protection et l'assistance des migrants en situation de vulnérabilité et des déplacés et dans l'information et la sensibilisation des migrants potentiels,
- Politique migratoire crédible et pertinente mais forte dépendance aux financements des PTF : faible niveau de mise en œuvre de l'axe 2 de la PONAM qui vise à organiser et faciliter la migration légale, corollaire indispensable à la lutte contre la migration irrégulière,
- Mise en place d'un cadre national de concertation des acteurs de la migration,
- Avant-projet de loi sur la Protection et l'assistance des personnes déplacées internes visant la mise en place d'un système intégré de protection porté par les pouvoirs publics,
- Cadre juridique malien favorable à la création et à l'épanouissement des organisations de la société civile.

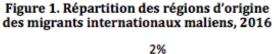
### Une longue tradition migratoire

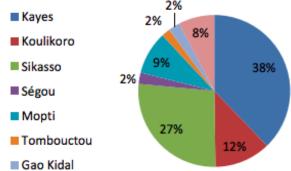
Pays enclavé, situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Mali a une longue tradition migratoire. Les épisodes successifs de son histoire ont occasionné de vastes mouvements de personnes. Du fait de l'enracinement historique profond de ses réseaux et des pratiques, entretenus par un passé commun et des liens de coopération anciens entre les territoires, la migration malienne est un phénomène continu et durable.

Depuis la colonisation française, le Mali a été un constant pourvoyeur de migrants à la recherche de travail, en particulier pour : le Sénégal et la Côte d'Ivoire (Isaïe Dougnon, 2007), le Ghana (Daouda Gary-Tounkara, 2008), l'Afrique centrale et l'Europe (Catherine Quiminal, 1991). Depuis cette période, se dirige vers la Côte d'Ivoire, l'essentiel des flux d'émigration Malienne. La Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME) évoque régulièrement le chiffre d'au moins deux millions de maliens vivants en Côte d'Ivoire.

### De l'exode rural à l'émigration internationale

Figure 1 : Répartition des régions d'origine des migrants internationaux maliens , 2016





Source : EMOP 2016, INSTAT et IRD, calcul des auteurs.

Toutes les régions du Mali sont concernées par les flux de personnes. On distingue deux types de migration : interne et internationale.

Les contingents d'émigrés maliens sont principalement issus des régions de Kayes, Sikasso, Koulikoro, Ségou et Mopti et leur première destination reste le continent africain, en particulier la Côte d'Ivoire.

La migration internationale s'est aussi développée en faveur de l'existence d'une longue tradition d'échanges entre le Mali et les pays voisins tels que la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Mauritanie, la Guinée Conakry, le Niger, le Burkina Faso et l'Algérie. A ce jour, on estime à 4 millions le nombre de ressortissants maliens vivant à l'extérieur, dont 500 000 en Europe (France 100 000, Espagne 20 000, Italie, Allemagne Belgique, Suisse, Grande Bretagne...).









La migration interne quant à elle correspond à un exode rural relativement important des jeunes filles et garçons qui séjournent dans les principales villes telles que Bamako, Kayes, Sikasso, Ségou, Gao.

Tableau1: Répartition des migrants internes récents par région de destination et sexe

Lieu de residence		Sexe		Ensemble	
	Masculin	Féminin	%	Effectif	%
Kayes	56,5	43,5	100,0	85 876	10,62
Koulikoro	51,1	48,9	100,0	165 822	20,50
Sikasso	54,4	45,6	100,0	106 186	13,13
Ségou	51,6	48,4	100,0	77 794	9,62
Mopti	54,3	45,7	100,0	61 092	7,55
Tombouctou	56,8	43,2	100,0	16 982	2,1
Gao	53,5	46,5	100,0	9 875	1,22
Kidal	64,9	35,1	100,0	3 638	0,45
Bamako	46,7	53,3	100,0	281 580	34,81
Mali	51,1	48,9	100,0	808 845	100

Source: RGPH 2009, INSTAT

### Pays d'immigration et de transit à cheval entre l'Afrique Subsaharienne et le Maghreb

D'une manière générale, le Mali est aussi un pays d'immigration et de transit. L'appartenance du Mali à l'Union Monétaire Ouest-africaine (UEMOA) et à la Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a galvanisé la circulation des personnes et de leurs biens notamment grâce au protocole de 1979 relatif à la libre circulation des personnes et de leurs biens (Brema Ely DICKO, 2018).

Les résultats du RGPH (Recensement Général de la Population et de l'Habitat) 2009 révèlent la présence de plusieurs nationalités au Mali. Dans l'ensemble et dans toutes les régions, l'immigration internationale est une immigration transfrontalière de proximité, les ressortissants des pays limitrophes et de l'espace CEDEAO sont les plus visibles. Les nationalités les plus représentées sont constituées de Burkinabè (20,1%), d'Ivoiriens (16,9%), de Guinéens (14,9%), et de Nigériens, de Mauritaniens et de Sénégalais dans des proportions plus faibles.

La région de Kayes compte plus de Mauritaniens (18,8%), de Guinéens (17,9%), de Sénégalais (11,5%) et autres Africains (14,1%).

Dans la région de Koulikoro, les Ivoiriens et les Guinéens sont les mieux représentés avec respectivement 16,5% et 15,8% des migrants étrangers qui y résident. Les autres Africains sont 26,6%.

Dans la région de Sikasso, les immigrés internationaux sont surtout les Ivoiriens (27,7%), les Burkinabè (21,0%), les Guinéens (18,3%) et Autres Afriques (13,2%).

Dans la région de Ségou, la communauté burkinabè, qui a commencé à venir en grand nombre dans les années 1930 pour la mise en valeur de l'Office du Niger, représente près de la moitié des migrants internationaux (47,7%). Ils sont suivis de loin par la communauté ivoirienne avec 9,5%.

La même tendance s'observe dans la région de Mopti où les Burkinabè et les Ivoiriens constituent les communautés étrangères les plus importantes dans les proportions de 42,5% et 10,1%.

Le District de Bamako est le pôle d'attraction de toutes les communautés étrangères résidentes au Mali.

Les régions de Tombouctou, Gao et Kidal sont quant à elles caractérisées par la présence de fortes proportions d'autres africains, respectivement 50,7%; 41,2% et 46,7%. Il s'agit surtout dans ces régions de migrations de transit vers l'Espagne et l'Italie via les pays du Maghreb (Mauritanie, Maroc, Algérie, Lybie).

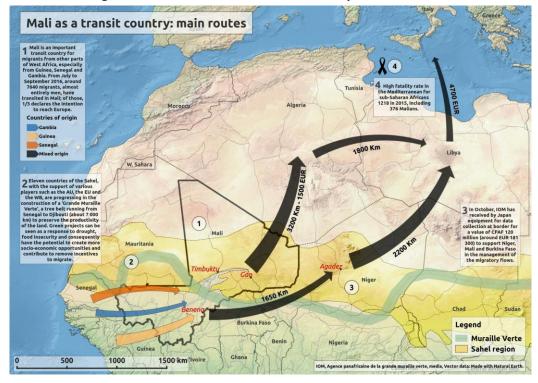








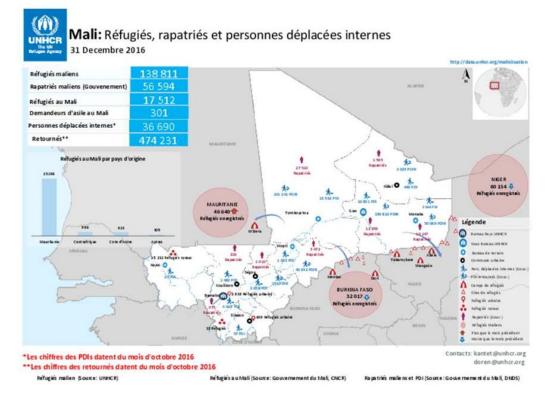
Figure 2 : Les corridors migratoires de transit en destination et en provenance du Mali



### Augmentation constante des flux de déplacements forcés de personnes à l'intérieur et l'extérieur du Mali

La crise multidimensionnelle que traverse le Mali depuis 2012 occasionnant de flux de déplacements forcés de personnes à l'intérieur et l'extérieur du Mali et les évolutions politiques ont impacté la nature et la cartographie de ces flux ainsi que la gestion migratoire du Mali et des pays de transit et de destination.

Figure 3 : Mali : Réfugiés, rapatriés et personnes déplacées internes, 31 Décembre 2016



Financée par « Agence Française de Développement (AFD) », mise en œuvre par Expertise France

12









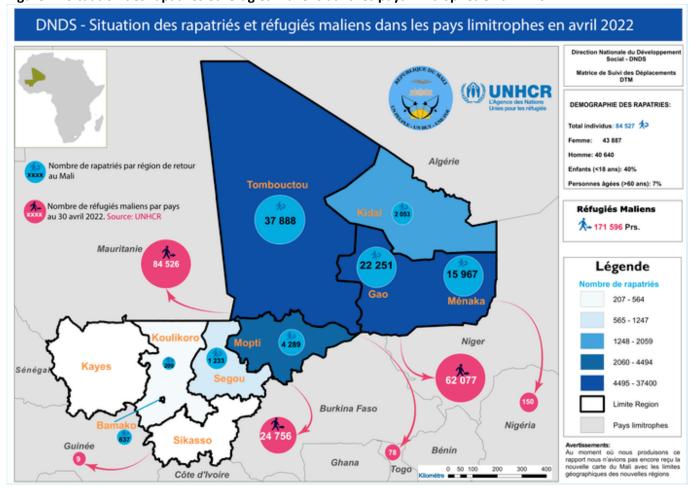
Ces mouvements, en augmentation constante depuis 2017 contribuent à la fragilisation des régions de Bamako, Mopti, Ségou, Kayes, et Sikasso qui comptent des centaines de milliers de déplacés forcés.

Les déplacements internes ont augmentés de 40% en 2020<sup>1</sup>, de 100 000 en 2021 pour atteindre plus de 401 000 en 2022, soit quatre fois plus qu'il y a deux ans<sup>2</sup>.

Plus 156 000 réfugiés maliens résident dans les pays voisins (Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Algérie...), et le Mali accueille et fournit protection et assistance à 48 000 réfugiés<sup>3</sup>.

Dans ce contexte, les enjeux migratoires sont d'autant plus présents et prioritaires pour le développement et la stabilité du Mali et de la sous-région.

Figure 4 : Situation des rapatriés et refugiés maliens dans les pays limitrophes en avril 2022



### PONAM, Faire de la Migration un levier de développement pour le Mali

L'adoption en septembre 2014 de la PONAM (Politique Nationale de Migration du Mali) est une avancée importante dans la mesure où son élaboration a fait l'objet d'un long processus inclusif et participatif de tous les acteurs (migrants, État, PTF, société civile). La PONAM et son plan d'actions structurent l'intervention des acteurs et prennent en compte de façon holistique la lutte contre la migration irrégulière, la promotion de la migration légale, la sécurisation des migrants et la réinsertion socioéconomique. Les priorités de la PONAM s'inscrivent en cohérence avec le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) et sont alignées avec le Pacte Mondial pour les migrations sûres, ordonnées et régulières (GCM) dont le Mali est signataire, avec la

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> OCHA Mali, Rapport de situation, 3 février 2021

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> OCHA, Aperçu des Besoins Humanitaires 2022, publié en février 2022

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ibid.









Politique migratoire révisée de l'Union Africaine (2018-2027) et le Cadre du dialogue Euro-Africain sur la migration et le développement et du Processus de la Valette.

Une évaluation à mi-parcours du plan d'action de la PONAM a été réalisée en mars 2020 et le plan d'action a été actualisé en octobre 2020 pour la période 2020-2024. Cette évaluation a pointé du doigt des insuffisances parmi lesquelles la difficile mobilisation des ressources de l'Etat, l'insuffisance de coordination des actions dans le domaine de la migration et l'insuffisance des moyens pour l'accompagnement des migrants de retour dans leur processus d'insertion socio-économique.

Le déficit de financement sur fonds propres par le Mali et la dépendance vis-à-vis du fonds fiduciaire de l'Union Européenne influencent largement la mise en œuvre de la PONAM avec un focus sur la lutte contre la migration irrégulière. Cela occasionne un certain décalage avec les priorités de l'État, davantage axées sur la valorisation de l'apport de la diaspora dans le développement et affecte la mise en œuvre de l'axe 2 de la PONAM qui vise à organiser et faciliter la migration légale.

Sur le plan de la protection des Maliens de l'extérieur, le Mali a également ratifié différentes conventions et signé divers accords bilatéraux<sup>4</sup>.

Enfin, il faut noter que le Mali ne dispose pas de stratégie permettant de gérer les mouvements de populations dus aux changements environnementaux et climatiques. Malgré l'existence de certaines initiatives comme le Programme d'Action National pour l'Adaptation (PANA) aux effets néfastes des Changements Climatiques (2017), le Mali n'a pas mis en place de stratégie spécifique traitant des défis migratoires en matière de sortie de crise<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> La liste des conventions et accords est consultable dans le profil migratoire national 2009 du Mali (OIM)

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Profil de gouvernance de la migration : la République du Mali, mai 2018, OIM









### CHAPITRE 2. PROFILS DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC)

Tableau 2 : Répartition par typologie des OSC interviewées intervenant dans la migration au Mali

Typologie des OSC	N°	OSC	Périmètre d'intervention	Statut
Organisations locales/acteurs locaux <sup>6</sup>	1	Coopérative Agricole et Multifonctionnelle de Somankidi Coura (CAMS)	Local (Régional) : Somankidi Coura, Région de Kayes	Formelle/déclarée
	2	Coopérative de Transport Guidimakha Djikke	Local (intercommunal): Cercle de Kayes	Formelle/déclarée
	3	Organisation Malienne pour le Renforcement des Initiatives de Base (OMRIB)	Local (Cercle) : Yélimané, Région de Kayes	Formelle/déclarée
	4	Touba Dagakané	Local (Village) : Cercle de Banamba, Région de Koulikoro	Formelle/déclarée
Associations et ONG nationales	5	Association Jeunesse et Développement du Mali (AJDM)	National : Bamako	Formelle/déclarée
	6	Organisation Humanitaire contre la Pauvreté et la Migration Illégale (OHPMI)	National : Bamako, Mopti, Bandiagara, Ségou, San, Sikasso, Koutiala, Nioro, Gao, Menaka, Kidal	Formelle/déclarée
	7	Association Tilé Coura (ATC)	National : Bamako, Koulikoro, Sikasso, Ségou	Formelle/déclarée
	8	Humanitaire Sans Frontière (HSF)	National : Koulikoro, Kayes, Bamako	Formelle/déclarée
9 BLoc d'Aide et d'Accompagnement des National : Bamako Migrants (BLAAM)  10 Maison du Migrant de Gao/Caritas International: Mali (Gao, Kidal), Niger,		National : Bamako	Formelle/agréée	
		Maison du Migrant de Gao/Caritas	International: Mali (Gao, Kidal), Niger, Libye, autres	Formelle/déclarée
			International: Mali (Bamako) , Belgique, Allemagne, Cameroun	Formelle/déclarée
12		Maison d'Accueil et d'Hébergement des Migrants au Mali (MAHM)	National : Bamako, autres	Formelle/déclarée
		Initiative pour le Développement du Nord du Mali (IDN)	Local (Régional) : Tombouctou	Formelle/déclarée
ONG et organisations internationales de solidarité	14	Grdr	Internationale : Mali (Kayes, Nioro, Kita, Koulikoro, Bamako), Mauritanie, Sénégal, Guinée, Guinée Bissau, Algérie, Tunisie, France	Formelle/déclarée

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Les organisations locales/acteurs locaux se trouvant le plus souvent dans des régions, villages notamment n'ont pas pu être interviewés dans le cadre de cette cartographie pour des raisons logistiques, mais nous avons valorisé des informations recueillies sur le terrain lors d'autres recherches. En dépit, nous insérons dans ce tableau quelques-unes à titre d'exemple.









OSC **Typologie des OSC** Périmètre d'intervention Statut **Organisations des Diasporas** 15 Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur International: Mali et les 77 pays où le HCME est représenté Formelle/Association reconnue (HCME)7 d'utilité publique (RUP) Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne International: Mali et les 48 pays où le CSDM est représenté Formelle/agréée (CSDM) France (Ile-de-France et autres), Mali (tous les cercles de la Formelle/déclarée Coordination des Associations Développement des Cercles de la Région de Région de Kayes) Kayes en France (CADERKAF) Fédération des Communautés Africaines au Formelle/déclarée National: Bamako et autres régions du Mali Mali (FECAM ) Solidarité France Afrique (SFA) International: France (Ile-de-France), Mali (Bamako, Formelle/déclarée Sikasso...) National : Bamako, Kayes, Bafoulabe, Kita Associations de Migrants de Association Malienne des Expulsés (AME) Formelle/déclarée (accord cadre) Retour Association Retour Travail Dignité (ARTD) National: Bamako, Sikasso, Bougouni/Yanfolila Formelle/déclarée Association des Refoulés d'Afrique Centrale National: Bamako, Gao, Mopti Formelle/déclarée au Mali (ARACEM) 23 Coordination des Associations Maliennes National: Bamako et sur l'ensemble du pays où l'association Formelle/agréée Rapatriées de la Côte d'Ivoire (CAMARCI) intervient Association Malienne des Rapatriés de National: Bamako et périphéries Formelle/déclarée Centrafrique (AMARC) Réseaux et plateformes Fédération des Associations de Migrants National: Bamako, Kayes, Koulikoro, Kangaba Formelle/déclarée d'associations de solidarité et (FAM) de développement Réseau des Associations Migration et National: Bamako, Koulikoro, Kita Formelle/agréée Développement Local Mali (RAMDEL-Mali) Afrique Europe Interact (AEI) Mali International: Mali (régions de Bamako, Ségou/Niono, Kita, Informelle/Association de fait Nara...), Sénégal, Niger, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Tunisie, (mais non déclarée ou non Maroc, Allemagne, Autriche, Pays-Bas, France reconnue)

<u>A Noter:</u> certaines organisations de migrants de retour et des diasporas, décrites ci-après, peuvent-elles aussi avoir le statut d'associations et d'ONG nationales, association reconnue d'utilité publique/RUP (04-038 AN RM). Excepté les faitières HCME, CSDM, FECAM (04-038 AN RM), beaucoup d'organisations des diasporas, considérées comme des Organisations de Solidarité Internationale issue des Migrations (OSIM) sont régis par la loi des pays de création notamment loi 1901 en France.

<sup>7</sup> Le HCME occupe un rôle consultatif auprès du gouvernement malien.









Les Organisations de la Société Civile (OSC) intervenant dans la migration, à l'instar des autres sont reparties en deux groupes : celles qui sont reconnues légalement conformément à la loi des associations, déclarées dans le journal officiel « formelles » et celles qui n'ont aucun statut juridique, donc « informelles ».

Nous tenons à préciser que des OSC interviewées dans le cadre de cette cartographie, ont toutes une reconnaissance légale, « formelles » excepté le réseau Afrique Europe Interact ( AEI) Mali.

Cette distinction est surtout au niveau des **organisations locales/acteurs locaux** se trouvant le plus souvent dans le milieu rural qui par des contraintes techniques, administratives et financières n'ont aucune reconnaissance officielle (pas de récépissé /agréments) mais certains d'entre elles sont plus actives et pertinentes que des OSC formellement reconnues.

En effet, certaines OSC qu'elles soient en milieux rural et urbain commencent à travailler (très bien) de façon informelle avant que les démarches de création officielle aboutissent, souvent longues dans certains contextes.

En outre, certains **réseaux et plateformes d'associations** optent sciemment pour le statut informel pour des raisons stratégiques, c'est le cas de l'Espace Migration et Développement en région de Kayes (EMDK), la Plateforme Informelle sur la Migration Mixte au Mali (PIMM), le réseau Afrique Europe Interact ( AEI) Mali. Le statut informel permet notamment à ces OSC de fonctionner de façon souple et efficace sans entraves administratives et juridiques et de rassembler divers profils d'acteurs. Le statut associatif exclurait les services de l'Etat qui sont pourtant membres actifs de certains réseaux.

Il est à savoir que la loi malienne n'interdit pas aux OSC maliennes informelles d'exercer sur le territoire malien mais ne les confèrent pas certains avantages.

### 2.1. Analyse descriptive des typologies d'Organisations de la Société Civile<sup>8</sup> (OSC) intervenant dans la migration

### Organisations locales/acteurs locaux

Tableau 3: Description des Organisations locales/acteurs locaux

	Capacité financière	Partenaires	Problèmes	Valeur ajoutée
Résolution des problèmes ponctuels à caractère social et économique : cohésion sociale, sauvegarde des valeurs socioculturelles, autonomisation	Faible:  cotisations et prestations de services < à 5 000 euros	Migrants, organisations des diasporas et des migrants de retour, collectivités, administration	Faible compétence dans l'élaboration des projets en langue française	Forte capacité de mobilisation des ressources endogènes
et insertion économique des membres, promotion d'une activité professionnelle.		décentralisée et centrale de l'Etat	Faible maîtrise des NTIC pour booster à moindre coût leur visibilité aux échelles nationales et internationales.	Enracinement local: très proches de la base et actives sur le terrain

### Caractéristiques

Les organisations locales sont des associations de base (villageoises, inter villageoises, communales, intercommunales), des Groupements d'Intérêts Economiques-GIE (coopératives des femmes et d'hommes), des associations professionnelles. Elles offrent une variété d'appui aux migrants, cohabitent avec des communautés villageoises (familles et proches de migrants, personnes de bonne volonté), des autorités coutumières et religieuses (musulmanes et chrétiennes), des opérateurs économiques du secteur privé.

Les organisations locales /acteurs locaux se démarquent par l'enracinement local et la solidarité, la motivation et détermination des membres. Elles ont pour vocation première la résolution des problèmes ponctuels à caractère

<sup>8</sup> Selon la Banque mondiale, la Société civile est constituée de « groupements communautaires, Organisations Non Gouvernementales (ONG), syndicats, organisations de populations autochtones, organisations caritatives, organismes confessionnels, associations professionnelles et fondations privées ».

Financée par « Agence Française de Développement (AFD) », mise en œuvre par Expertise France









social et économique : cohésion sociale, sauvegarde des valeurs socioculturelles, autonomisation et l'insertion économique des membres, promotion d'une activité professionnelle (coopératives féminines, masculines, jeunes) . Selon le contexte et leur localisation, les organisations locales/acteurs locaux peuvent être des acteurs clés et dynamiques de la migration. Ces acteurs locaux peuvent ne pas être des OSC exclusivement tournées vers les migrations mais pourraient avoir de liens forts avec de migrants et organisations des diasporas.

Dans certaines régions, il y a des GIE et associations villageoises **directement liés à la migration** (créés ou gérés par des ressortissants, migrants de retour ou ayant des interactions fortes avec ceux-ci). Dans la région de Kayes, nous pouvons citer entre autre la Coopérative Agricole et Multifonctionnelle de Somankidi Coura (CAMS), l'Union Régionale des Coopératives Agricoles de Kayes (URCAK), l'Organisation Malienne pour le Renforcement des Initiatives de Base (OMRIB), la Coopérative de Transport Guidimakha Djikke. Dans le Cercle de Banamba en région de Koulikoro, nous pouvons citer Touba Dagakané, le Mouvement des Jeunes pour le Développement de Duguwolowila (MJDD).

### Echelle territoriale d'intervention et partenariat

Le rayon d'action des organisations locales est géographiquement limité à la dimension villageoise, communale, intercommunale voire régionale.

Elles travaillent avec des organisations des diasporas et des migrants de retour, des collectivités, l'administration décentralisée et centrale de l'Etat (ministères et directions générales qui ne sont pas déconcentrés notamment les services du département des maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine qui effectuent des missions et réalisent des activités dans des capitales régionales et villages). Elles bénéficient aussi de l'appui des partenaires ci-dessus cités pour la mise en œuvre de certaines activités.

## Encadré 2 : La Coopérative de Transport Guidimakha Djikke dans la Région de Kayes au Mali "De la réinsertion individuelle à la réinsertion collective des anciens émigrés"

Les membre de la Coopérative de Transport Guidimakha Djikke étaient des transporteurs épars, constitués essentiellement d'anciens émigrés en France. La plupart d'entre eux sont Soninké, originaires du Guidimakha, zone traditionnelle située au Nord de la région de Kayes, s'étendant de part et d'autre de la frontière Mali-Mauritanie. Ils possédaient chacun leur véhicule avec lequel ils comptaient assurer leur réinsertion économique et opéraient à partir de la ville de Kayes (chef-lieu des communes de Guidimakha).

A l'origine chacun s'évertuait à transporter les passagers majoritairement les parents et connaissances en visite ou de passage dans le Guidimakha. La concurrence était vive et ne profitait à personne. En outre, tout le monde étant plus ou moins lié, le voyageur se trouvait souvent embarrassé devant les différents transporteurs avec la plupart desquels il tient des liens de parenté. Pour ne frustrer personne, il préférait le plus souvent voyager avec des transporteurs non originaires du Guidimakha. C'est conscient de ce fait que les transporteurs ont décidé de créer une coopérative. Après de nombreuses réunions, la Coopérative dénommée « Coopérative de transport Guidimakha Djikké », ayant son siège à Kayes, a démarré ses activités en janvier 1994. L'objectif est d'offrir un service organisé de transport (marchandises et personnes) sur le Guidimakha.

Le principe de fonctionnement est simple : l'adhérent se met à la disposition de la coopérative qui organise la rotation entre les véhicules. Sur chaque véhicule chargé, la coopérative prélève une certaine somme avant de remettre la recette au coopérateur propriétaire du véhicule.

La création de cette coopérative est avantageuse sur le plan économique, mais aussi sur le plan social. Sans elle, les transporteurs seraient retournés à l'émigration car ils auraient eu du mal à rentabiliser leur activité. Chaque membre est conscient qu'il n'a jamais autant gagné de l'exploitation de son véhicule. Les voyageurs ont, sur le Guidimakha, une structure qui facilite leur transit. Un lieu de regroupement leur permet des échanges, des liaisons d'amitié, de reconnaissance de parenté, etc. La participation à la réfection des routes dont la zone manque si cruellement est également un avantage pour la collectivité et le service régional des travaux publics.

La solidarité est aussi un point fort de la coopérative. A titre d'exemple, elle prend en charge gratuitement le rapatriement de corps, de Kayes vers le village concerné (notamment lorsqu'un ressortissant décède à l'étranger).

Source : On ne ramasse pas une pierre avec un seul doigt : organisations sociales au Mali, un apport pour la décentralisation, FPH; Centre Djoliba, juillet 1996.

Financée par « Agence Française de Développement (AFD) », mise en œuvre par Expertise France









### Associations et ONG nationales, organisations de solidarité internationale

Tableau 4 : Description des Associations et ONG Nationales, ONG et Organisations de Solidarité Internationale

Typologie des OSC	Thématiques d'intervention	Capacité financière	Partenaires	Problèmes	Valeur ajoutée
Associations et ONG Nationales	(Spécificités)  Accueil et aide humanitaire d'urgence aux migrants (accueil, hébergement temporaire, transport, prise en charge psychosociale et médicale de migrants de retour), défense des droits des migrants, plaidoyer, formation, aide à la réinsertion socioprofessionnelle de jeunes susceptibles	Moyenne: ressources endogènes et subventions variant de 5 000 à 100 000 euros	Organisations locales, organisations de la diaspora, collectivités , ministères et leurs services techniques déconcentrés	Non-respect des dispositions légales (règles et lois) qui régissent les associations et déficit de gouvernance interne Faible capacité d'organisation, de communication à l'extérieur, de lobbying et de plaidoyer Insuffisance voire manque en personnel compétents	Connaissance des réalités locales et besoins des acteurs locaux.  Bonne capacité de mobilisation des subventions et partenaires par certaines d'entre elles  Possibilité d'intervenir sur toute l'étendue du territoire malien
ONG et Organisations Internationales de Solidarité	d'émigrer.  Appuis techniques, logistiques et financiers aux associations/ONG nationales, organisations locales et collectivités pour fournir de l'assistance aux déplacés internes, migrants de retour, diasporas.	Bonne: subventions variant de 100 000 à des millions d'euros.	Associations et ONG nationales , agences UE, UN, Coopérations, fondations, diasporas, collectivités , ministères	Menace sécuritaire qui restreint le mouvement sur le terrain de personnels et leurs mettent en danger  Décalage entre elles et leurs partenaires maliens (assurance qualité, procédures administratives et financières)	Forte capacité de mobilisation des subventions et partenaires  Bonnes relations avec l'administration et les pouvoirs public locaux et nationaux

### Caractéristiques

L'ouverture politique du Mali en 1991 a enclenché un mouvement important de développement des associations locales sur le modèle des ONG. Au Mali, les associations sont encadrées par la *loi 04-038 AN RM*. Une association régit par un récépissé peut obtenir un statut d'ONG via un accord-cadre avec le gouvernement, possible après trois ans d'activités effectives dans le pays. Le statut d'ONG confère aux OSC un rang élevé, les impose certaines exigences et les octrois des avantages.

Les données disponibles sur le nombre d'associations et d'ONG ne sont pas vérifiables dans la mesure où de nombreuses organisations enregistrées ne mènent pas toujours d'activités et où beaucoup d'organisations travaillent également sans être enregistrées (Verena Richardier, 2018, p. 9-14).

Tout de même, la Cellule d'Appui au Développement à la Base (CADB) au ministère de l'Administration territoriale et des collectivités, avance que **40 000 organisations locales formelles et informelles, et 2 150 organisations non gouvernementales** sont officiellement enregistrées (Verena Richardier, 2018, p. 9-14) en 2017<sup>9</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> https://ml.ambafrance.org/ONG-et-Associations









En contact direct avec les migrants, les ONG Nationales ont la spécificité d'offrir des services d'accueil et d'aide humanitaire d'urgence aux migrants : accueil, hébergement temporaire, transport, prise en charge psycho-sociale et médicale de migrants de retour, défense des droits des migrants, plaidoyer, formation, aide à la réinsertion socio-professionnelle de jeunes susceptibles d'émigrer.

Les associations et ONG internationales, dans leur spécificité, apportent des appuis technique, logistique et financier aux associations/ONG nationale, organisations locales et collectivités pour fournir de l'assistance aux déplacés internes, migrants de retour, diasporas.

Dans cette panoplie d'association et d'ONG, il y a celles qui sont généralistes et d'autres qui sont spécialisées.

Tableau 5 : Exemples d'associations et ONG spécialisées intervenant au Mali

Thèmes	OSC				
Accompagnement de jeunes	Association Jeunesse et Développement du Mali (AJDM), Enda Mali				
Droit et Protection de femmes	Coordination des Associations et ONG Féminines (CAFO), Association Tilé Coura (ATC), Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali (ARACEM).				
Droit et Protection des enfants	Enda Mali, Bureau National Catholique pour l'Enfance (BNCE), Mouvement Enfants et Jeunes Travailleurs (EJT), Save The Children.				
Emigration Interne (Exode): Protection, Assistance, Insertion Socio-économique et Professionnelle des Jeunes Aides Ménagères	Association pour la Promotion des Aide-Ménagères (APAM), Association de Défense des Droits des Aide-ménagères et Domestiques (ADDAD), Association Baara Muso.				
Assistance des migrants en transit	Maison du Migrant et Direy Ben à Gao, Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali (ARACEM), Groupe de Recherche et d'Actions sur les Migrations (GRAM), Enda Mali, Maison d'Accueil et d'Hébergement des Migrants au Mali (MAHM)				
Accueil et intégration des Immigré(e)s	Fédération des Communautés Africaines au Mali (FECAM), l'Association Française d'Entraide (AFE), Association Tilé Coura (ATC), Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali (ARACEM), Groupe de Recherche et d'Actions sur les Migrations (GRAM).				
Protection des Maliens de l'Extérieur/Diaspora	Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME), Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM).				
Accueil, assistance et réinsertion des migrants de retour	Association Malienne des Expulsés (AME), Association Retour Travail Dignité (ARTD), Bloc d'Aide et d'Accompagnement des Migrants (BLAAM), Maison d'Accueil et d'Hébergement des Migrants au Mali (MAHM), Coordination des Associations des Maliens Rapatriés de la Côte d'Ivoire (CAMARCI), Association Malienne des Rapatriés de la Centrafrique (AMARC), Enda Mali, Organisation Humanitaire contre la Pauvreté et la Migration Illégale (OHPMI).				
Accueil, protection et assistance des déplacés internes et Refugiés	Groupe de Recherche et d'Actions sur les Migrations (GRAM), Association Malienne des Expulsés (AME), Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali (ARACEM), Organisation Humanitaire contre la Pauvreté et la Migration Illégale (OHPMI).				
Coopération et développement local	Grdr, Coordination des Associations de Développement des Cercles de la Région de Kayes en France (CADERKAF), Coordination des Associations de Développement des Cercles de la Région de Sikasso en France (CADERSIF), Solidarité France Afrique(SFA), Organisation Humanitaire contre la Pauvreté et la Migration Illégale (OHPMI).				

### Echelle territoriale d'intervention et partenariat

Les associations et ONG nationales **sont des organisations partenaires des acteurs locaux et organisations locales.**Les principaux partenaires des associations et ONG internationales sont des associations et ONG nationales , agences UE, UN, Coopération, fondations.









En outre, des associations et ONG nationales tout comme internationales nouent des partenariats stratégiques avec des organisations de la diaspora, des collectivités, les ministères et leurs services techniques déconcentrés. Ayant la plupart leur siège social à Bamako, les ONG peuvent intervenir sur l'ensemble du territoire Malien.

Toutes les régions du Mali sont couvertes par des associations et ONG qui interviennent dans le domaine de la migration.

Les associations et ONG internationales, présentes la plupart dans plusieurs pays, ont la spécificité d'intervenir dans des régions et zones spécifiques. Chacune d'entre elles concentrent leurs actions sur une ou quelques régions, rares sont celles qui couvrent toutes les régions du Mali bien qu'elles aient cette possibilité.

Tableau 6 : Périmètre d'intervention de quelques OSC nationales et internationales intervenant au Mali

OSC	Régions
Grdr	International : Mali (Kayes, Nioro, Kita, Koulikoro, Bamako),
	Mauritanie, Sénégal, Guinée, Guinée Bissau, Algérie, Tunisie,
	France
Association Malienne des Expulsés (AME)	National : Bamako, Kayes, Bafoulabe, Kita
Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali	National : Bamako, Gao, Mopti
(ARACEM)	
BLoc d'Aide et d'Accompagnement des Migrants (BLAAM)	National : Bamako
Maison Du Migrant de Gao/Caritas	International: Mali (Gao, Kidal), Niger, Libye, autres
Groupe de Recherche et d'Actions sur les Migrations (GRAM)	International: Mali (Bamako) , Belgique, Allemagne,
	Cameroun
Maison d'Accueil et d'Hébergement des Migrants au Mali	National : Bamako, autres
(MAHM)	1/2/: 1) 7
Initiative pour le Développement du Nord du Mali (IDN)	Local (Régional) : Tombouctou
Fédération des Associations de Migrants (FAM)	National : Bamako, Kayes, Koulikoro, Kangaba
Réseau des Associations Migration et Développement Local	National : Kayes, Bamako, Koulikoro, Kita, , Ségou, Sikasso,
Mali (RAMDEL-Mali)	Kidal
Association Retour Travail Dignité (ARTD)	National : Bamako, Sikasso, Bougouni/Yanfolila
Coordination des Associations Maliennes Rapatriées de la	National : Bamako et sur l'ensemble du pays où l'association
Côte d'Ivoire (CAMARCI)	intervient
Association Malienne des Rapatriés de Centrafrique (AMARC)	National : Bamako et périphéries
Association des Migrants de Retour en région de Kayes	Local (Régional) : Kayes, Nioro
Organisation Humanitaire contre la Pauvreté et la Migration	National : Bamako, Mopti, Bandiagara, Ségou, San, Sikasso,
Illégale (OHPMI)	Koutiala, Nioro, Gao, Ménaka, Kidal
Humanitaire Sans Frontière (HSF)	National : Koulikoro, Kayes, Bamako
Direy Ben	Local (Régional): Gao
Association Tilé Coura (ATC)	National : Bamako, Koulikoro, Sikasso, Ségou
Solidarité France Afrique (SFA)	International : France (Ile-de-France), Mali (Bamako,
Solidante manee minque (Sim)	Sikasso)
Endamm Diombougou	International : Mali (Commune Urbaine de Koniakary, cercle
	de Kayes), Sénégal, Gabon, Congo, Angola, France
Association Guidimakha Danka France (AGDF)	International : Mali (Communes du Territoire de
,	Guidimakha, cercle de Kayes), France
Association des communes du Diombougou et Séro-	International : Mali (6 Communes du territoire de
Diamanou (ACDS)	Diombougou, cercle de Kayes), France









Organisations des diasporas

Tableau 7: Description des Organisations des Diasporas

Thématiques d'intervention (Spécificités)	Capacité financière	Partenaires	Problèmes	Valeur ajoutée
Accueil, intégration au sein des communautés de la diaspora et dans les milieux d'accueil, insertion socioprofessionnelle/ régularisation des membres.	Moyenne: cotisations voire subventions variant de 5000 à 100 000 euros	Migrants de retour, collectivités, comités d'entreprises, ordres des métiers, fondations, organisations	Eloignement géographique et insuffisance de canaux pour maintenir le lien et la communication avec les acteurs locaux et les autorités maliennes	L'un des acteurs directement concernés par la migration (crédibles et pertinents)
		caritatives	Collaboration, partenariat avec les collectivités de territoires d'origine/de départ	Bonne organisation et structuration à des échelles diverses  Appropriation locale des initiatives  Mobilisation des partenaires de coopération décentralisée  Elles deviennent de plus en plus des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics

### Caractéristiques

La structuration des migrants originaires de la vallée du fleuve Sénégal, majoritairement soninké, s'est d'abord faite à travers la constitution de caisses de solidarité villageoise (Quiminal, 1991; Daum, 1995 et 1998). Apparues dès les années 1960 dans les lieux d'installation des migrants, notamment dans les foyers situés en région parisienne ou dans des villes comme Rouen, ces caisses ont été mises en place pour subvenir aux besoins des membres de la communauté dans le pays d'accueil et pour assurer la subsistance des communautés villageoises dans le pays d'origine. Au fur et à mesure de leur reconnaissance par les institutions internationales et les pouvoirs publics, elles se sont ensuite formalisées au point de devenir des acteurs à part entière de la solidarité internationale (Claire Bernard, Lisa Chauvet, Flore Gubert, Marion Mercier et Sandrine Mesplé-Somps, 2014, p. 109-137).

La répartition des associations de ressortissants maliens sur le territoire national en milieu rural fait ressortir la spécificité de la région de Kayes en cohérence avec les caractéristiques de la migration malienne. En effet, 57,3 % des associations de France interviennent dans la région de Kayes et 28,3 % dans la région de Koulikoro.

Viennent ensuite les régions de Mopti, Ségou et Sikasso avec respectivement 4,9 %, 4,6 % et 4,6 % des associations. Les régions du Nord (Tombouctou, Gao, Kidal) représentent chacune moins de 1 % du total (EMOP 2011 INSTAT IRD). Ces statistiques confirment la propension élevée des Maliens de la région de Kayes à migrer et à se regrouper en associations. Ils montrent également que cet engagement associatif n'est pas réservé aux migrants originaires de la région de Kayes et résidant en France : les Maliens de France originaires d'autres régions, notamment Koulikoro, Mopti mais aussi Sikasso et Ségou, sont eux aussi à l'origine de la création de nombreuses associations, tout comme les Maliens résidant dans d'autres pays. Les données issues de l'enquête EMOP reflètent donc une répartition par région des associations de migrants en France relativement similaire à celle obtenue à partir du recensement des associations déclarées au Journal Officiel français (Claire Bernard, Lisa Chauvet, Flore Gubert, Marion Mercier et Sandrine Mesplé-Somps, 2014, p. 109-137).









Tableau 8 : Répartition par région des stocks d'émigrés et des associations de ressortissants maliens originaires des zones rurales du Mali

(en %)	Part de la population émigrée en France	Part de la population émigrée dans le reste du monde	Part des associations basées en France	Part des associations basées dans le reste du monde*
Kayes	77,4	14,5	57,3	20,9
Koulikoro	11,3	19,4	28,3	26,1
Sikasso	0	17,9	4,6	14,8
Ségou	10,1	19,7	4,6	5,5
Mopti	1,3	18,2	4,9	27,3
Tombouctou	0	7,5	0	2,3
Gao	0	2,3	0,03	3,1
Kidal	0	0,6	0	0

Source : Calculs des auteurs à partir des données pondérées de l'enquête EMOP, modules GLAMMS, 2011, INSTAT IRD.

Des ressortissants maliens en France, originaires de la région de Kayes, regroupés en associations villageoises et inter villageoises, avec l'appui des acteurs de solidarité de leurs milieux d'accueil (ingénieurs en hydraulique, en génie rurale, en agronomie et en aménagement du territoire) ont commencé à initier et réaliser dans leurs territoires d'origine des infrastructures sociales de base dans les domaines de l'hydraulique, de développement agricole, de la santé, de l'éducation, des pistes rurales, télécommunication et électrification rurale.

C'est à partir de 1991 (avènement de la démocratie au Mali), que se structure progressivement l'encadrement des Maliens de l'extérieur (Brema Ely DICKO, 2018). La première structure créée au Mali fut le **Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME)**, qui est une association faitière à but non lucratif **reconnue d'utilité publique au Mali** et qui occupe un rôle consultatif auprès du gouvernement malien.

En plus du HCME, il existe d'autres *faitières et réseaux de diasporas dynamiques* à l'instar du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM), la Coordination des Associations de Développement des Cercles de la Région de Kayes en France (CADERKAF), la Fédération des Communautés Africaines au Mali/FECAM (20 pays/communautés), Endam Diombougou, Association Guidimakha Danka France (AGDF), Association des communes du Diombougou et Séro-Diamanou (ACDS), etc. .

Au Mali, il existe une diversité d'organisations de la diaspora dont les *Faitières, les Organisations de Solidarité Internationale issue des Migrations/OSIM*, les associations des ressortissants africains, européens et issus de l'exode y compris les associations des élèves, étudiants et sympathisants.

Appartenant aux mêmes entités sociales, géographiques ou administratives, elles se donnent comme priorité de faciliter l'accueil, l'intégration au sein des communautés de la diaspora et dans les milieux d'accueil, l'insertion socioprofessionnelle/régularisation des membres. Elles œuvrent à promouvoir le rapprochement et la connaissance mutuelle des membres de leur communauté, la promotion culturelle et l'entraide en s'apportant des soutiens matériels et moraux lors des événements heureux ou malheureux (mariage, baptême, décès, maladie, accident etc.).

### Encadré 3 : Focus sur les organisations africaines et européennes des diasporas au Mali

Tout comme des associations de diaspora malienne, les diasporas africaines résidentes au Mali sont organisées en association à l'instar des communautés mauritanienne, burkinabé, sénégalaise, ivoirienne, guinéenne, nigérienne, togolaise, béninoise, nigériane, ghanéenne, sera léonaise, camerounaise, centrafricaine, congolaise (Congo et République Démocratique du Congo/RDC), gabonaise, tchadienne, burundaise, rwandaise toutes regroupées au sein de Fédération des Communautés Africaines au Mali (FECAM). La FECAM est une association régie par l'ordonnance N° 41/PCG du 28 mars 1959, déclarée le 15 novembre 2000 au Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, sous le récépissé numéro 0068 /MATCL – DNI. Cette plateforme a entre autre comme objectifs de (i) promouvoir le dialogue, l'entente, l'amitié et la solidarité entre toutes les communautés membres de la fédération, afin que l'Afrique retrouve ses marques d'antan; (ii) participer de façon active à l'amélioration des relations entre les pays par le canal des objectifs communautaires; participer au développement socioculturel du Mali à travers l'organisation des activités culturelles, sportives et sanitaires.

En outre, l'Association Française d'Entraide (L'AFE), créée en 1963 et reconnue par des autorités maliennes, a pour mission de venir en aide aux français en difficulté et dans la précarité qui ne peuvent trouver des solutions dans le cadre réglementaire de l'aide sociale (ml.ambafrance.org).









Echelle territoriale d'intervention et partenariat

Ces associations sont bien organisées et structurées à des échelles diverses : villageoises, inter-villageoises, communales, intercommunales, régionales, nationales et internationales. Parmi les 565 associations maliennes déclarées au Journal Officiel français entre 1981 et 2011, 364 ciblent leur activité sur un village ou un quartier, 131 sur une commune et soixante-dix sur un cercle ou une région du Mali (Claire Bernard, Lisa Chauvet, Flore Gubert, Marion Mercier et Sandrine Mesplé-Somps, 2014, p. 109-137).

Il y a de plus en plus une imbrication multi-échelle de ces associations, le plus souvent, l'association villageoise est également membre de l'association communale qui est elle-même membre de l'association régionale, etc. Ces associations possèdent des liens forts avec les migrants de retour qui sont les intermédiaires entre les localités d'origines et la diaspora éloignée. Elles mobilisent des collectivités, comités d'entreprises, ordres des métiers, fondations, organisations caritatives pour financer et ou réaliser leurs actions dans leurs milieux d'accueil et d'origines.

### Associations de Migrants de Retour

Tableau 9 : Description des Associations de Migrants de Retour

Thématiques d'intervention	Capacité financière	Partenaires	Problèmes	Valeur ajoutée
(Spécificités)				
Promotion du droit et de la protection de migrants, assistance au retour des	Moyenne : ressources endogènes et	Associations et ONG internationales, agences UN, UE,	Faible organisation des migrants de retour en association dans les villages d'origine	L'un des acteurs directement concernés par la migration (crédibles et pertinents)
migrants, réinsertion socioprofessionnelle des migrants de retour.	subventions variant de 5 000 à 100 000 euros	Coopération, fondations	Insuffisance de moyens techniques, logistiques et financiers	Forte chance de recevoir directement ou indirectement de l'appui de principaux PTF (associations et ONG internationales, agences UN, UE, coopération, fondations)

### Caractéristiques

A côté des associations des diasporas, coexistent les groupements de migrants de retour constituées à la fois de migrants « irréguliers » et des migrants «réguliers » hommes et femmes. La notion de retour comprend aussi bien les migrants de retour volontaire, involontaire et ou en transit que des rapatriés.

Les migrants de retour jouent un rôle déterminant dans les dynamiques de développement local grâce à leur savoir et savoir-faire. Leur **apport en expérience, innovation, transfert de compétences technique et professionnelle** est important dans les localités d'origine surtout dans les domaines de l'agriculture, du bâtiment, de la mécanique et autres métiers des secteurs de l'artisanat et des industries.

Les retours involontaires (refoulements, expulsions) et les situations de transit ont pris de l'ampleur à partir de 2006 suite au durcissement de politiques migratoires européennes et par conséquent à l'opérationnalisation de l'Agence Européenne FRONTEX. Bien, avant, des centaines de ressortissants Maliens, expulsés de France, d'Angola, de Mozambique dans les années 1990 suite au durcissement de politiques migratoires dans ces pays, ont commencé à se regrouper. C'est ainsi que l'Association Malienne des Expulsés (AME) est créée en 1996 à Bamako. Les crises sécuritaires et conflits post électoraux des années 1990 (Zaïre, Congo...), 2000 (Côte d'Ivoire), 2010 (Libye, Centrafrique) ont amené le gouvernement Malien et ses partenaires à organiser des opérations de rapatriement des milliers de maliens résidents dans ces pays à Bamako.

Des dizaines d'associations créées par des migrants de retour sont répertoriées par la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME).

Ces associations de migrants de retour (reconnues légalement par l'Etat ou en quête de reconnaissance légale), dans leur spécificité, interviennent à assurer la promotion du droit et la protection de migrants, assistance au retour des migrants, réinsertion socioprofessionnelle des migrants de retour. Les membres de ces associations ayant vécus l'expérience migratoire sont considérés par des PTF comme des acteurs incontournables et crédibles pour

Financée par « Agence Française de Développement (AFD) », mise en œuvre par Expertise France









réaliser des actions de prévention de la migration irrégulière notamment l'information, la sensibilisation, l'appui aux jeunes susceptibles de migrer de façon « irrégulière » (formation, création des Activités Génératrices de Revenus/AGR pour l'insertion professionnelle ».

### Echelle territoriale d'intervention et partenariat

A part les relations d'amitié et de collaboration qu'ils maintiennent, les migrants de retour ne se regroupent pas généralement en association dans les villages d'origine, mais plutôt dans des grandes villes comme Bamako, Kayes, Yélimané, Kita, Sikasso, Bougouni, Yanfolila. Cela s'expliquerait par l'implantation dans ces villes des partenaires, l'existence et l'accès aux opportunités de financement, les facilités techniques et administratives en matière de création d'association.

Certaines associations, après quelques années d'exercice, passent en statut d'ONG en vue d'élargir leur périmètre d'intervention (intervention sur une grande partie voire toute l'étendue du territoire malien) et de prétendre à de financements de bailleurs internationaux.

Dans le domaine de la migration, en outre des ONG internationales, les OSC maliennes les plus susceptibles à recevoir directement ou indirectement de l'appui des principaux PTF sont des associations de migrants de retour et des organisations des diasporas parce qu'elles sont des acteurs directement concernés par la migration. En effet, des associations de migrants de retour, à l'instar de l'Association Malienne des Expulsés (AME), l'Association Retour Travail Dignité (ARTD), l'Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali (ARACEM) mettent régulièrement en œuvre des projets avec l'appui des partenaires techniques et financiers (associations et ONG internationales, agences UN, UE, coopération, fondations...).

### Réseaux et plateformes d'associations de solidarité et de développement

Tableau 10 : Description des Réseaux et plateformes d'associations de solidarité et de développement

Thématiques d'intervention (Spécificités)	Capacité financière	Partenaires	Problèmes	Valeur ajoutée
Renforcement de capacités des organisations membres (conseil, formation, financement), coordination	Variable selon les réseaux : faible, moyenne,	Organisations des migrants de retour, des diasporas, de solidarité nationale	Pérennité/ durabilité	Partage d'expérience, renforcement de capacités des membres et mutualisation de moyens
des activités, plaidoyer institutionnel/capacité de proposition. Ils deviennent de plus en plus des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics qui sont dans certains cas leur initiateur.	bonne	et internationale (aussi membres); collectivités , ministères et leurs services techniques	Autonomie financière	Bonne capacité de plaidoyer (mise en place et ou reconnaissance des pouvoirs publics)

#### **Caractéristiques**

Les réseaux et plateformes sont des organisations fédératrices d'organisations de base, nationale et internationale. Certains sont des réseaux d'associations spécialisées sur certains thèmes et d'autres sont des réseaux d'associations liées aux migrations tout thème confondu (voir tableau ci-après). Ils jouent un rôle fondamental dans la **formation du personnel des organisations membres**, dans la **coordination des activités sur le terrain** et dans la **capacité de proposition**.

La spécificité de ces réseaux d'OSC nationales et internationales est de faire le lien, le plaidoyer notamment institutionnel et le renforcement de capacités des organisations membres (conseil, formation, financement).









Tableau 11 : Principaux réseaux et plateformes identifiés au près des OSC qui interviennent dans le domaine de la migration au Mali

a migration au ivian						
Nationaux	Africains	Internationaux				
Espace Migration et Développement en région de Kayes (EMDK) : un collège d'acteurs de 161 adhérents	Réseau Ouest Africain pour la Protection des Droits des Migrants, Réfugiés et Demandeurs d'Asile et de Libre Circulation (ROA-PRODMAC) https://roa-prodmac.org/	Migreurope (réseau d'associations, de militants (es), de chercheurs(es) d'Europe, d'Afrique et du Moyen Orient) <a href="http://migreurop.org/">http://migreurop.org/</a>				
Fédération des Associations des Migrants (FAM) : 34 associations	Pan African Network in the Defense of Migrants' Rights (PANIDMR) /Réseau Panafricain de Défense des Droits des Migrants http://www.panidmr.org/	Loujna Tounkarankés (Afrique subsaharienne, Maghreb, Europe) http://loujna-tounkaranke.org/				
Forum Malien des Acteurs Humanitaires (FOMAH) https://fomah.org	Réseau des OSC de l'Afrique de l'Ouest sur la Migration (MIGRAFRIQUE) : Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Bénin, Guinée Conakry, Mauritanie, Niger, Togo, Sénégal	Réseau Afrique Europe pour la Mobilité Humaine (RAEMH)				
Réseau des Associations Migration et Développement Local-Mali (RAMDEL-Mali): 57 associations https://ramdel.webnode.fr/	Réseau Afrique de l'Ouest (RAO) pour la protection des enfants https://www.rao-wan.com/fr/rao	Coordination Sud: il regroupe des organisations françaises de solidarité internationale <a href="https://www.coordinationsud.org/">https://www.coordinationsud.org/</a>				
Plateforme Informelle sur la Migration Mixte au Mali ( <b>PIMM</b> ) initié par le Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC)	Alarm Phone Sahara (APS) <a href="https://alarmephonesahara.info/fr/">https://alarmephonesahara.info/fr/</a>	Groupe Initiatives (GI): il regroupe des organisations françaises de solidarité internationale <a href="https://groupe-initiatives.org/">https://groupe-initiatives.org/</a>				
Cadre de concertation national sur les questions de migration mise en place par le MMEIA: il rassemble les autorités, les services techniques, les Partenaires Techniques et Financiers, la société civile	Afrique Europe Interact (AEI) https://afrique-europe-interact.net/	Forum des Organisations de Solidarité Internationale issues des Migrations (FORIM) qui regroupe environs 1000 associations de diaspora intervenant en Afrique subsaharienne, au Maghreb, en Asie du sud-est, aux caraïbes et dans l'océan indien <a href="https://forim.net/">https://forim.net/</a>				
Forum des Organisations Non Gouvernementales Internationales au Mali (FONGIM) https://sites.google.com/site/malifongim	Women In Law and Development in Africa (WILDAF)/ Les Femmes dans le Droit et le Développement en Afrique https://wildaf-ao.org/	Réseau Mondial des Projets sur le Travail du Sexe (NSWP) www.nswp.org				
	Organisation Panafricaine des Femmes (OPF)					

### **Echelle territoriale d'intervention et partenariat**

Les réseaux et plateformes travaillent avec des organisations des migrants de retour, des diasporas, de solidarité nationale et internationale qui sont membres ou pas de ces cadres de concertation, de dialogue et de travail multi acteurs. En outre, elles nouent des partenariats stratégiques avec des collectivités, les ministères et leurs services techniques déconcentrés qui seraient le plus souvent leurs initiateurs.









2.2. Analyse de la capacité financière des Organisations de la Société Civile (OSC) intervenant dans la migration

De façon spécifique, les capacités financières ainsi les principales sources de financement des OSC varient selon leur taille, type d'organisation, localisation et échelle d'intervention.

Les ressources propres générées par les cotisations, les prestations de services et « tontines » des membres sont des principales sources de financement des organisations de base et des diasporas, associations et ONG nationales.

Le budget annuel moyen de la plupart des organisations locales est de moins de 5000 euros, celui des associations et ONG nationales varie de 5000 à 100 000 euros.

Le budget annuel moyen des organisations de la diaspora varie selon l'échelle territoriale d'organisation, le nombre de cotisants, la capacité de mobilisation de partenaires : 5000 à plus de 100 000 euros.

Pour la mise en œuvre de leurs activités, certaines organisations de la diaspora sont soutenues par des partenaires.

Par ailleurs, les **ONG** ou **Organisations** internationales de **Solidarité** (européennes et américaines) ainsi que certains **réseaux et plateformes** multi acteurs, dans leurs spécificités bénéficient régulièrement de **subventions** qui constituent leurs **principales sources de financement**. Cela est dû d'une part à leur vision à long-terme, niveau d'organisation, capacité de réseautage-lobbying-plaidoyer et de mobilisation de fonds auprès des décideurs publics et PTF.

Le budget annuel moyen des ONG et organisations internationales de solidarité varie de 100 000 à des millions d'euros.

Toutefois, les OSC de façon générale peinent à mobiliser des ressources pérennes et éprouvent d'énormes difficultés à avoir de *financements flexibles* durables (moins fléchés) auprès des **bailleurs**, de façon à pouvoir prendre en charge les activités d'animation de la vie associative (réunions, Assemblées Générales, Conseil d'Administration, etc.) et à réagir rapidement face à des situations de crise ou à des évolutions soudaines du contexte migratoire.

Le système de cotisation ainsi que les recettes propres générées sont faibles. Les OSC et réseaux d'OSC ont des besoins en frais de fonctionnement et de réalisation de leurs plans d'actions qui ne peuvent pas être couverts par les ressources mobilisables par les seuls mécanismes de cotisation des membres et recettes propres dans le court terme. La mobilisation des financements externes, l'acquisition d'équipements et le renforcement de compétences des OSC et réseaux d'OSC contribuent à renforcer leur opérationnalité et la pérennité des résultats de leurs actions. En effet, par **l'absence de vision à long-terme et de plans stratégiques**, des OSC et réseaux d'OSC surtout nationales à la quête désespérée de ressources, adaptent leurs interventions aux exigences et besoins des opportunités de financements existants sur la migration qui sont le plus souvent contraires aux principes et valeurs universelles des droits humains et de libre de circulation des personnes.

27









# 2.3. Analyse des problèmes et de la valeur ajoutée des Organisations de la Société Civile (OSC) en terme de structuration, capacité organisationnelle, compétences et pérennité

Des problèmes endogènes et exogènes contraignent des catégories d'organisations de la société civile et faîtières (réseaux et plateformes) à ne pas représenter un contrepoids significatif dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques migratoires surtout au niveau local.

Les OSC locales souvent basées dans le milieu rural ainsi que certaines OSC nationales, bien qu'étant très actives sur le terrain avec une forte capacité de mobilisation des ressources endogènes, ont des faibles compétences dans l'élaboration des projets en langue française et surtout n'ont pas de bonnes capacités d'utiliser les nouvelles technologies pour renforcer à moindre coût leur visibilité ainsi que leurs actions aux échelles nationales et internationales.

En outre, beaucoup d'OSC particulièrement des associations et ONG nationales, tendent à s'identifier à des entreprises personnelles, ou des groupements d'intérêts économiques des associés. Certaines de ces OSC ne maitrisent pas les dispositions légales (règles et lois) qui régissent le monde associatif et d'autres bien que connaissant ces dispositions ne les respectent pas. Il s'agit par exemple la transmission des rapports annuels à l'administration, la redevabilité vis à-vis de la base notamment la reddition de comptes et la consultation des membres avant la prise de décisions stratégiques.

Un accent important doit être mis sur l'amélioration de la gouvernance interne des OSC pour les rendre crédibles. La respect des exigences légales par des OSC induit un renforcement de la responsabilité, engendre une dynamique de restructuration, l'amélioration de la transparence et de la gouvernance des OSC par la mise en place des organes conformément aux spécifications contenues dans la loi sur les OSC.

Le non-respect des dispositions légales, devient, par ailleurs pour la plupart de cas, sources de conflits au sein des OSC et de mésententes entre autorités locales et OSC.

Ce problème de transparence conjugué à la forte politisation, l'insuffisance dans le positionnement et de représentativité dans les Groupes Thématiques par rapport aux enjeux de développement et aux questions d'actualités, le manque de plans stratégiques, le déficit en personnel compétent en communication à l'extérieur, au plaidoyer et lobbying limitent et affaiblissent la pratique des actions de la société civile et leurs faitières.

Le niveau de structuration, les querelles de leadership, les conflits d'intérêt et les amalgames entre les acteurs ainsi que l'existence de cloisonnement et de doublons des activités menées sur le terrain rendent difficiles la complémentarité, la mutualisation de moyens et compétences et la synergie d'actions entre les OSC. Il y a peu de référencement entre les organisations qui se retrouvent sur le même terrain d'intervention et qui ont vocation à offrir des services complémentaires.

En fin, le manque de leadership national dans le domaine de la migration et l'absence d'un rôle reconnu de la société civile dans le processus politico-décisionnel par les autorités publiques aux différents niveaux font que la migration et les déplacements forcés des personnes sont encore insuffisamment pris en compte dans les planifications locales et peu prises en charge par toutes les collectivités malgré l'élaboration en 2018 d'un guide national de référence et l'exécution de micros projets sur l'intégration de la migration dans les PDESC (Programme de Développement Economique Social et Culturel).

En dépit de ces contraintes, les OSC, grâce au développement du réseautage (groupes de travail, clusters, cadres de concertation...), deviennent de plus en plus des interlocuteurs privilégiés des pouvoirs publics.

La mise en place des réseaux, des cadres de concertation donnent du poids à leurs activités surtout en matière de plaidoyer, maintient les bonnes relations entre les OSC et l'administration et par conséquent renforce leur participation dans la gouvernance de la migration et le développement. Ce réseautage facilite la mise en synergie du savoir-faire des membres des OSC, permet le développement du partage d'expériences et de bonnes pratiques mais aussi la capitalisation des compétences des OSC. L'initiation des actions de plaidoyer et de lobbying par plusieurs OSC et réseaux d'OSC améliore la qualité des relations entre les OSC d'une part, entre les pouvoirs publics et les OSC d'autre part. De nos jours, certains OSC et réseaux d'OSC sont impliqués dans la planification, mise en œuvre, suivi-évaluation des activités de développement portées par des pouvoirs publics et deviennent actives dans la mobilisation des ressources pour le développement intégré et la mise en œuvre des actions priorisés dans les









plans de développement.









### CHAPITRE 3. ETAT DU DIALOGUE ET BESOIN EN ACCOMPAGNEMENT DES OSC

### 3.1. Etat du dialogue

Ouverture des autorités au dialogue et à la concertation avec la société civile

Considéré comme un moyen de renforcement de capacité des acteurs, le dialogue entre acteurs de la société civile permet de mutualiser leurs savoirs, savoir-faire et outils ; facilite la mise en réseau, la synergie d'action, la formulation de réponses conjointes à des enjeux communs.

En dépit des contraintes qui limitent la capacité d'influence des OSC dans la conduite des affaires publiques, depuis l'an 2005, des autorités maliennes sont régulièrement ouvertes au dialogue et à la concertation avec des acteurs de la société civile qui interviennent dans la migration.

Tout comme le MMEIA (Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine), d'autres départements ministériels actifs dans la gestion des migrations et institutions intéressées par la thématique offrent des créneaux de dialogue à la société civile qui sont entre autres des missions sur le terrain, recueil de données qualitatives et quantitatives, audiences des ministres et membres de cabinets, ateliers. A titre illustratif, l'Assemblée Nationale du Mali, l'actuel CNT (Conseil National de Transition) consulte régulièrement les organisations faitières de la diaspora (HCME, CSDM) et des associations de migrants de retour (AME) en prélude à des sessions d'interpellation de ministres et d'examen de lois, pas qu'en matière de migration seulement.

En outre, le HCME avec son statut RUP occupe un rôle consultatif et est régulièrement sollicité par le gouvernement malien.

Sur la thématique de la migration, cette ouverture reconnue par des OSC comme constructive, se manifeste au niveau central et décentralisé avec la mise en place par le gouvernement malien (MMEIA) et la reconnaissance officielle de certains cadres de concertation et leur implication dans le processus de formulation, de mise en œuvre et de suivi de la Politique Nationale de Migration du Mali (PONAM).

Le cadre et les conditions du dialogue de la société civile avec le Gouvernement et des collectivités territoriales, sont institutionnalisés et se réunissent régulièrement : Comité Communal d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CCOCSAD), Comité Local d'Orientation de Concertation et de Suivi des Actions de Développement (CLOCSAD), Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD), Cadre National de Concertation sur la migration.

En effet, nous pouvons affirmer que des organisations de la société civile intervenant dans la migration sont de façon générale concertées par des autorités et impliquées dans les politiques publiques. Les thèmes de dialogue et de plaidoyer, portant sur les actualités et tragédies de la migration, varient d'une typologie d'organisation à une autre et les plus récurrents sont : libre circulation des personnes et de leurs biens dans l'espace CEDEAO ; politiques, décrets et lois relatifs à la migration ; prise en compte de la migration dans les outils de planification locale ; coordination des réponses humanitaires ; accords bilatéraux et multilatéraux de gestion des migrations ; etc.

Les actions entreprises par la société civile ont fortement influencé le gouvernement malien et ses partenaires dans la prise de certaines positions et décisions stratégiques : par exemple, l'implication en 2011 des acteurs de la région de Kayes au processus d'élaboration de la PONAM, l'échec des négociations sur la signature d'accords de réadmission des ressortissants maliens en situation « irrégulière » entre le Mali et la France en 2008, entre le Mali et l'Union Européenne en 2016.

La reconnaissance et l'implication des autorités dans la mise en place des cadres de concertation et de coordination est un élément de pérennisation du système de renforcement des capacités et d'entretien des bonnes relations entre l'administration et les OSC mais aussi entre les OSC elles-mêmes.

En outre de l'invitation des OSC par des décideurs publics ainsi que le développement des mécanismes de dialogue permanent, les OSC impliquent elles aussi des pouvoirs publics (collectivités, services déconcentrés et centraux de l'Etat) dans leurs activités . Cela permet l'amélioration du climat de travail et de collaboration entre autorités et OSC.

Dans certains contextes, l'Etat affiche un manque de volonté, de courage , de stratégie, de moyens à : (i) valoriser des dispositifs existants de dialogue reconnus et ou qu'il a mis en place ; (ii) développer des approches et mécanismes innovants ainsi que des canaux appropriés associant les acteurs de la migration éloignés de Bamako et de capitales régionales (acteurs locaux et diaspora ) dans le dialogue et les politiques publiques.









Dialogue et concertation multi acteurs peu inclusifs et moins productifs

Au niveau du dialogue sectoriel, la participation des OSC reste marginale, notamment en raison des faiblesses des capacités d'organisation, de lobbying et de plaidoyer des associations et de leurs faîtières qui y participent.

Au Mali, certaines OSC rencontrées pensent que le dialogue des autorités avec la société civile ne semble pas être inclusif du moment où des acteurs pertinents ne sont pas toujours associés (organisations plus petites, émergentes, implantées dans les régions) dans les dynamiques nationales, régionales voire locales. En effet, elles affirment ne pas ressentir la plus-value des espaces de dialogue car les indicateurs n'indiquent pas d'avancées majeures.

Par défaut de suivi et d'une bonne exploitation des relevés de décisions, les résultats et les retombées ne sont pas toujours à la hauteur des attentes.

Ces points de vues nous amène à dégager l'hypothèse que les acteurs régionaux, locaux et d'autres catégories bien que connaissant mieux les spécificités locales et étant actives dans leurs territoires respectives ne sont pas impliqués dans de dynamiques nationales.

Au niveau local, ces mêmes acteurs de la société civile et de la diaspora maintiennent par contre dans certaines collectivités maliennes (régions, cercles et communes) de bonnes relations de collaboration avec des autorités régionales et locales, s'impliquent activement dans des dynamiques et processus de planification, de prise de décisions et de gestion des affaires publiques. Il s'agit notamment des communes, des cercles/départements de Kayes, Yelimané (région de Kayes) et de Banamba (région de Koulikoro). Ces collectivités se démarquent largement des autres parce que la dynamique associative locale et de la diaspora est impulsée par l'ouverture de leurs territoires à l'international. En effet, à l'initiative de la diaspora et leurs partenaires, des mécanismes de dialogue et de concertation sont mis en place au niveau villageois et communal : comités de gestion des infrastructures sociales de base (santé, éducation, hydraulique, génie rurale...), cadres de concertation villageois et Cadres Communaux de Concertation (CCC), comités d'élaboration de PDESC. Ces mécanismes, initiés, portés et coordonnés par les acteurs locaux (société civile et collectivités) sont à la fois des outils de décloisonnement, de renforcement de capacités, de participation à la gestion de la cité et de contrôle citoyen de l'action publique. Cet exercice citoyen a largement contribué à la formation citoyenne et politique de nombreux leaders associatifs locaux et de la diaspora dont beaucoup ont par la suite été élus maires et conseillers municipaux dans leurs collectivités respectives.

Financée par « Agence Française de Développement (AFD) », mise en œuvre par Expertise France

31









### Encadré 4 : Bonnes pratiques en matière de décloisonnement des acteurs , de dialogue et de concertation multiacteurs

Dans la région de Kayes, les acteurs accompagnés par le Grdr ont formé en 2008, sous l'égide du Conseil Régional, l'Espace Migration et Développement en région de Kayes (EMDK) créé par délibération N°011- 002/AR – K du 08/05/2011. L'EMDK mobilise et rassemble l'ensemble des acteurs concernés et intéressés par la migration et le développement : Collectivités, Syndicats des Collectivités, Services Techniques Déconcentrés de l'Etat, Associations de Migrants de Retour, Associations de Diaspora établis en Europe et ailleurs, *Organisations de la Société Civile-OSC*-, Médias, Entreprises Sociales, Bureaux d'Etude. Ensemble, ce collège d'acteurs partageant les mêmes valeurs (charte) se fixent comme devoir d'être force de propositions, de plaidoyer et d'actions.

Le MMEIA (Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine) a mis en place un cadre de concertation autour des questions de migration qui rassemble les autorités, les services techniques, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), la société civile, qui devrait permettre de mieux faire le lien entre les actions des différents acteurs et les objectifs de la PONAM. Ce cadre est une mesure attendue compte tenu des besoins de coordination du secteur.

La Direction Nationale de Développement Social (DNDS) a mis en place, le 30 septembre 2020, un comité de pilotage des sites de Personnes Déplacées Internes (PDI) dans les régions de Gao et de Bamako. Ce comité a pour mission l'appui à la gestion et de la coordination des Personnes Déplacées Internes (PDI) et la recherche de solutions durables pour leur réinsertion. Il est chargé entre autres de : proposer des stratégies efficaces de coordination des acteurs ; veiller à la mobilisation et à la participation des sites et de la communauté d'accueil ; s'assurer de la mise en place et le fonctionnement des comités régionaux de coordination. Outre les services de l'Etat chargés de la protection sociale, de l'enseignement, de la protection civile, de la sécurité alimentaire, de la santé, de la femme, le comité de pilotage regroupe les PTF suivants : OCHA, OIM, UNICEF, PAM, ONU FEMME, Save The Children, NRC ainsi que les trois (3) clusters protection, abris et sécurité alimentaire.

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a initié avec l'appui financier de l'Union Européenne, le Mécanisme de Référencement National (MRN) pour les migrants les plus vulnérables au Mali qui permet de coordonner efficacement les actions de référencement des cas de migrants identifiés par les acteurs gouvernementaux, la société civile et les institutions internationales vers les acteurs compétents.

En complémentarité de tous les outils de coordination internes aux Nations Unies (UN), début 2020, les différentes agences présentes dans le pays se sont réunies au sein du **Réseau des Nations Unies pour les migrations au Mali** afin d'élaborer et de mettre un plan national pour faciliter un soutien efficace, opportun et coordonné au Gouvernement du Mali sur les politiques migratoires et de créer des synergies d'action entre les partenaires impliqués dans la mise en œuvre et le suivi du Pacte Mondial pour des Migrations Sûres, Ordonnées et Régulières au Mali. Un **groupe de travail « Promotion d'un discours sur la migration fondé sur les évidences »** qui regroupe les Agences UN présentes au Mali, les Autorités maliennes et *la société civile* a été mis en place et s'est réuni pour sa 1ère séance le 22 avril 2021.

Les ONG internationales quant à elles sont regroupées au sein du Forum des ONGs Internationales au Mali (FONGIM). Elles permettent l'amélioration de la coordination et du suivi des actions des membres et joue un rôle important de plaidoyer, notamment sur la question de l'accès humanitaire aux zones d'accueil de déplacés et réfugiés.









Emergence d'une société civile 2.0 moteur de changements

Au Mali, une autre société civile émerge. Ces acteurs émergents se retrouvent dans les profils d'OSC analysés dans cette cartographie. Il s'agit des acteurs locaux, des associations et ONG, des plateformes multi acteurs, de mouvements et de médias. La particularité de ces acteurs réside dans leurs stratégies et approches d'intervention ainsi que leurs capacités de plaidoyer en utilisant les médias, les Nouvelles Technologies de l'Information et des Communications (NTIC) et réseaux sociaux comme forme principale de communication. Par exemple, le Conseil Supérieur de La Diaspora Malienne (CSDM) crée en 2015 (moins de 10 ans d'exercice) est très actif dans le plaidoyer médiatique (tout format inclus). Il réussit à s'impliquer entant qu'acteur majeur dans de dynamiques à l'échelle nationale : société civile (premier secrétaire à l'immigration et à la migration au sein du Conseil National de la Société Civile /CNSC), institutions nationales (Conseil National de Transition/CNT, ) et autres (Dialogue National Inclusif/DNI , comité de suivi de la charte de transition...).

L'émergence de nouveaux acteurs, bien qu'entrainant de rudes concurrences entre les acteurs intervenant dans le secteur de la migration, pousse certaines OSC anciennement créées voire celles qui naitrons à en faire autant, à apporter des améliorations et innovations importantes dans leurs approches pour être considérées.

Les acteurs émergents s'investissent auprès des communautés pour informer et sensibiliser sur les questions de migration et développement, paix, vivre ensemble, cohésion sociale, prise en compte du genre, etc. et mettent en œuvre des actions structurelles, de renforcement des capacités des pouvoirs publics.

Le renforcement des pouvoirs publics, particulièrement au niveau décentralisé devient pour la société civile un enjeu majeur compte tenu de leur rôle déterminant dans la protection et l'assistance des migrants en situation de vulnérabilité et des déplacés, et dans l'information et la sensibilisation des migrants potentiels.

### Encadré 5 : Bonnes pratiques en matière d'émergence d'acteurs de la société civile

Dans la région de Kayes, depuis plusieurs années, de nombreuses collectivités soutenues par le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement ont réalisé les profils migratoires de leurs territoires et travaillé avec la diaspora à l'intégration des questions migratoires dans la planification locale (Conseil Régional de Kayes, Commune Urbaine de Koniakary, Commune Rurale de Sandaré, etc.).

Une plateforme multi-acteurs régionale (Espace Migration et Développement en région de Kayes/EMDK), a permis de mieux comprendre le phénomène migratoire du territoire (production de données et d'études), d'élaborer une planification concertée pour répondre aux problématiques migratoires de la région et de mieux valoriser les apports de la migration, de conduire un plaidoyer auprès des instances nationales dans le cadre de l'élaboration de la Politique Nationale de Migration du Mali (PONAM).

En 2021, la diaspora malienne a intégré une institution longtemps convoitée par des faitières. Suite à un long processus de plaidoyer, le HCME et le CSDM occupent chacune deux sièges au Conseil National de Transition, l'organe législatif équivalent à l'Assemblée Nationale du Mali.

Dans le cadre de la décentralisation, les compétences de protection et d'assistance sociale ont été transférées aux collectivités locales qui ont par conséquent un rôle déterminant à jouer auprès des migrants en situation de vulnérabilité et des personnes déplacées internes. A ce jour, quelques collectivités territoriales tentent de s'emparer du sujet à l'image du Conseil régional de Mopti, qui s'est doté d'un service dédié en juin 2019, de la commune urbaine de Mopti avec son service de développement communautaire, d'affaire sociale et humanitaire restructurée en 2018 et de la commune urbaine de Sikasso avec la commission développement social en cours de transformation en équipe spécialisée prenant en compte les questions de protection des déplacés internes.

၁၁









### 3.2. Besoins en accompagnement des Organisations de la Société Civile (OSC)

Les besoins en renforcement des capacités diffèrent d'une OSC à une autre, le processus de renforcement des capacités nécessite un diagnostic préalable des acteurs à renforcer afin d'adapter les activités de renforcement des capacités aux besoins réels spécifiques à chacune d'elle.

Le renforcement de capacités des Organisations de la Société Civile intervenant dans la migration pourrait se faire à trois (3) niveaux complémentaires et interdépendants :

- **Niveau de l'organisation/institutionnel** : identité organisationnelle (valeurs et mission), gestion efficace et efficiente ;
- Niveau de l'individu : compétences techniques, apprentissage et leadership stratégique ;
- **Niveau relationnel :** capacités et compétences relationnelles pour la collaboration et l'établissement de partenariats.

Dans cette logique, les OSC consultées ont fait remonter des besoins d'accompagnement divers dont les activités de renforcement de capacités – institutionnelles-Individuelles, techniques, financières, organisationnelles et opérationnelles (formations, outils de travail, échanges professionnels).









Tableau 12 : Besoins de renforcement de capacités des OSC intervenant dans la migration

Besoins	Activités
1. Appuis	Appuis institutionnel :
institutionnel, technique, financier et logistique (individuel et collectif)	<ul> <li>Diagnostic/autodiagnostic des OSC à accompagner &amp; proposition de plans de renforcement;</li> <li>Appui à l'animation de la vie associative des organisations locales et ONG nationales: respect des lois régissant les associations/ONG (organisation régulière des réunions et Assemblées Générales/AG, renouvellement des instances conforment aux statuts et règlements intérieurs, rapportage et redevabilité à la base);</li> <li>Amélioration des conditions de travail de personnels des OSC: travail décent et respect du code de travail Malien (contrat de travail et sécurité sociale pour les salariés);</li> <li>Renforcement de capacités des OSC en gestion de partenariats, à leurs rôles et</li> </ul>
	responsabilités, à l'éthique, à la redevabilité, à l'engagement dans le réseautage et à l'autodiagnostic.
	Appuis techniques :
	<ul> <li>Renforcement de capacités des OSC en gestion administrative et financière : conception de manuels de procédures, initiation et mise à disposition des outils numériques de gestion de ressources humaines et financières ;</li> </ul>
	<ul> <li>Renforcement de capacités des OSC en Gestion de cycle des projets : organisation des sessions de formation pratique en planification stratégique, montage, capitalisation, suivi-évaluation;</li> </ul>
	<ul> <li>Renforcement de capacités des OSC accompagnement psychosocial (premier secours psychologique des migrants en difficulté notamment);</li> </ul>
	<ul> <li>Renforcement de capacités des OSC au droit international humanitaire;</li> <li>Renforcement de capacités des OSC aux Travaux Thérapeutiques de Réseau (TTR);</li> <li>Accompagnement des OSC à participer régulièrement aux forums, aux séminaires, aux</li> </ul>
	ateliers, aux débats et aux concertations (national et international) sur les migrations .
	Appuis financiers :
	Mise en place de fonds publics nationaux souverains de financement des OSC
	maliennes et intervenant au Mali : définir des critères et mettre en place des mécanismes de facilitation de l'accès des OSC à ces financements ;
	• Financement par l'Etat et des Collectivités de microprojets et initiatives des OSC répondant à des besoins de développement local pertinents et priorisés dans les plans de développement nationaux et communaux ;
	<ul> <li>Recherche de financements flexibles durables (moins fléchés) auprès des bailleurs, de façon à pouvoir prendre en charge les activités d'animation de la vie associative (réunions, Assemblées Générales, Conseil d'Administration, etc.) et à réagir rapidement face à des situations de crise ou à des évolutions soudaines du contexte migratoire : outils et plateformes numériques de diffusion des opportunités de financement (possibilité d'inscription en ligne).</li> </ul>
	Appuis Logistiques :
	<ul> <li>Renforcement de capacités logistiques des OSC: espaces de travail équipés, matériels bureautiques et informatiques, moyens de locomotion, etc.;</li> </ul>
	Renforcement des capacités des centres d'accueil et de prise en charge de migrants en transit et de retour.









2. Soutien à la	•	Mise en place d'une faitière (fédération ou plateforme) qui réunit toutes les associations
mise en réseau, à		de migrants du Mali ;
la coopération et à	•	Renforcement du cadre de concertation nationale sur la migration mis en place par le
la coordination		Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA) :
entre OSC du Mali,		élargissement, évolution de statut et mandats afin de permettre une meilleure
d'Afrique et		harmonisation dans le secteur, être force de proposition et d'action dans la mise en
d'ailleurs		œuvre et suivi-évaluation de la PONAM ;
	•	Renforcement des capacités des cadres de concertation existants ;
	•	Etablissement de liens étroits et de partenariats stratégiques entre les OSC, les médias,
		le secteur privé, les universités pour favoriser la participation de ces acteurs aux
		activités de la société civile (production de données, sensibilisation, lobbying et
		plaidoyer, etc.);
	•	Ouverture d'espaces de discussions , de dialogue et de concertation entre les OSC et les
		collectivités territoriales sur la migration et des problématiques locales dans tous les
		territoires touchés par la migration où de telles mécanismes n'existent pas.
3. Amélioration de	•	Initiation des chargés de communication et de relations extérieures ainsi que des
la communication		présidents, directeurs ou coordinateurs des OSC en communication à l'extérieur,
à l'extérieur, de la		lobbying et plaidoyer institutionnel mais aussi à l'utilisation des outils digitaux inclusifs
capacité de		(Nouvelles Technologies de l'Information et de Communication/NTIC et réseaux sociaux);
lobbying et	•	Mise à disposition d'informations, d'approches et d'outils de communication positive et
plaidoyer		de proximité .
(utilisation		
d'outils digitaux		
inclusifs)		
4. Prise en compte	•	Formation sur les lois, protocoles et conventions nationales, bilatérales et internationales
de l'approche		sur la migration, la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants ;
basée sur le genre	•	Adaptation du matériel de sensibilisation en milieux rural et urbain ;
et les droits	•	Proposition d'initiatives favorisant l'amélioration du statut socio-économique des
humains		femmes et des jeunes (succès story, parrainage, coaching ) .
5. Participation	•	Mise en place de mécanismes et canaux appropriés afin d'améliorer la fluidité
active des		d'information entre les Maliens de l'Extérieur et les administrations maliennes établies
diasporas à la vie		à l'extérieur et au Mali ;
politique <sup>10</sup>	•	Recrutement et ou mobilisation des leaders de maliens de l'Extérieur dans des
		représentations consulaires et diplomatique maliennes ;
	•	Renforcement des capacités des diasporas sur les textes de lois régissant la
		décentralisation, les élections, le fonctionnement des institutions, de même que ceux

<sup>10</sup> Le nombre important et la répartition géographique de la diaspora (hors du territoire national) nécessite des efforts logistiques et financiers supplémentaires. Elle peut transférer des expériences, savoir, savoir-faire et bonnes pratiques acquises durant le parcours migratoire en termes de gouvernance.

Adoption et ou application de décrets portant représentation de la diaspora dans les postes stratégiques électifs et nominatifs (administratifs, exécutifs, législatifs, judiciaire),

nouvellement promulgués;

institutions nationales clés.









## Annexe « Annuaire des OSC interviewées »

Tableau 13 : Annuaire des OSC interviewées

N°	Nom de l'association	Adresse siège	Numéro de contact de l'association	Adresse e-mail de contact de l'association	Site internet
1	Association Malienne des Expulsés (AME)	Tél: +223 20241122/66772111/71003000, Djélibougou route de Koulikoro, Immeuble N'fa FOFANA, Près de l'ex Oumou-Sang ( actuel Nissan Automobile ), Bamako	+223 20241122	expulses maliens basta@yahoo.fr	www.expulsesmaliens.info
2	BLoc d'Aide et d'Accompagnement des Migrants (BLAAM)	Niamakoro Cité UNICEF rue 70, porte 279 Bamako	+223 82789045	maliblaam@gmail.com	Facebook: BLAAM Mali
3	Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM)	Rue 108, Imm Haidara 300 Logements, Bamako	+223 20282668	csdmalienne@gmail.com	www.csdmalienne.org
4	Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME)	Maison des Maliens de l'Extérieur, Cité UNICEF Bamako Mali	+ 223 2202056	hcme2012@yahoo.fr	Néant
5	Association Jeunesse et Développement du Mali (AJDM)	Sirakoro Meguetana, près de la station de l'Energie, Bamako.	+223 44420671/ +223 76 43 47 31	ajdmorga@yahoofr	www.ajdmorga.org
6	Fédération des Associations de Migrants (FAM): 34 associations maliennes légalement reconnues	Kalaban exten-sud rue 216 Bamako Mali	+223 60703044	reinsertion86@gmail.com	Néant
7	Association des Refoulés d'Afrique Centrale au Mali (ARACEM)	Niamako Cité UNICEF , rue 293, porte 122, BP: E2124 Bamako	+223 74250855	secret.aracem@gmail.com	www.aracemmali.org
8	Association Retour Travail Dignité (ARTD)	Niamakoro, Cité UNICEF Rue : 105, porte 968 , Bamako	+223 20205143	asso.artd@gmail.com	Pas fonctionnel
9	Fédération des Communautés Africaines au Mali (FECAM ): 20 pays	ACI 2000 , sous-couvert Délégation Générale de l'Intégration Africaine (DGIA) Bamako, Mali	+223 76160268	fecam2021@yahoo.com	Néant
10	Solidarité France Afrique ( SFA)	France : 41A avenue du Général DE GAULLE 91100 Corbeille Essonne Mali: Sebenicoro près du Poste de contrôle	+33 630295806	rokiatou1@gmail.com	Néant
11	Réseau des Associations Migration et Développement Local au Mali (RAMDEL Mali): 57 associations membres	Rue Raymond Caré, porte 312 , Bamako Coura, à l'étage de l'immeuble du centre d'état civil secondaire du marché de Dibida, District de Bamako, Mali	+223 20794797	ramdelmali1@gmail.com	Néant









N	Nom de l'association	Adresse siège	Numéro de contact de l'association	Adresse e-mail de contact de l'association	Site internet
12	Afrique Europe Interact (AEI) Mali: 6 organisations membres actives	Bamako-Djelibougou, rue 265 porte 65	+223 20800323	Infos@afrique-europe-interact.net	www.afrique-europe- interact.net
13	Humanitaire Sans Frontière (HSF)	Sebenicoro, rue non codifiée, près du Commissariat du 9ème Arrondissement de la Police, Commune IV du District de Bamako	+223 20803040	h.humanitaire2017@gmail.com	Néant
14	Coordination des Associations de Développement des Cercles de la Région de Kayes en France (CADERKAF)	9 Rue François Debergue, 93100 Montreuil, France	+33695637201	Néant	http://www.caderkaf.fr
15	Organisation Humanitaire contre la Pauvreté et la Migration Illégale (OHPMI)	Kalaban Coura rue 202 porte187 Bamako-Mali	+223 66771011	ohpmicontact@gmail.com	Néant
16	Association Tilé Coura (ATC)	Sébenicoro 70 mètres de la SOMAGEP au niveau du poste de contrôle	+223 76215613	tilecouraml@gmail.com	Néant
17	Grdr Migration Citoyenneté- Développement	26 bis rue Klèber 93100 Montreuil France	+33 148577580	grdr@grdr.org; kayes@grdr.org	www.grdr.org
18	Maison du Migrant de Gao/Caritas	5 ème quartier, rue 25 Dioulabougou, Gao	+223 87313308 +223 76342743	maisondumigrantgao@gmail.com	Néant
19	Groupe Recherche et d'Actions sur la Migration (GRAM)	Faladie Sokoro Rue 264, Porte 144, Bamako-Mali	+223 95800828 +223 78556523	mali@gram-inter.org; deyossaa@gmail.com	www.gram-inter.org (site en construction)
20	Coordination des Associations Maliennes Rapatriées de la Côte d'Ivoire(CAMRCI)	Kalaban coura, rue 46, Bamako	+223 76022151	danziela 3@yahoo.fr	Néant
2:	Association Malienne des Rapatriés de Centrafrique (AMARC)	Doumanzana, rue 286, porte 28, Bamako	+ 223 92871400 +223 60808093	madykomet@gmail.com	Néant
22	Maison d'Accueil et d'Hébergement des Migrants au Mali (MAHM)	Yirimadio Zerny, rue non codifiée	+223 75570494 +223 96313145	maccueilmigrant@gmail.com	Néant
23	Initiative pour le Développement du Nord du Mali (IDN)	Badjinde, Tombouctou, rue non codifiée	+223 61433939 +223 71433939	Benamar840@gmail.com	Néant









## Annexe « Méthodologie »

L'approche méthodologique de cette cartographie, essentiellement qualitative, est déclinée en cinq (05) phases de travail résumées dans le tableau ci-après :

Tableau 14 : Rappel du processus d'élaboration de la cartographie (méthodologie)

Phases	Activités
1. Préalables	<ul> <li>Recrutement d'un prestataire régional (Grdr) pour animer la démarche;</li> <li>Elaboration d'un questionnaire en ligne par le prestataire régional (Grdr);</li> <li>Recrutement, sur la base d'une note technique, d'un prestataire national par pays pour conduire les entretiens et renseigner le questionnaire en ligne;</li> <li>Initiation des prestataires nationaux et autres parties prenantes du programme à l'administration du questionnaire en ligne.</li> </ul>
2. Recherche et analyse documentaire approfondie	• Analyse de la documentation du Grdr, de l'AME et d'autres documents disponibles en lien avec l'étude : rapports de recherche, articles scientifiques, sites Web. Une attention a été accordée aux précédentes données collectées par le consultant et aux connaissances produites par le Grdr, l'AME et leurs partenaires au Mali : en occurrence des cartographies et profils de la migration, des répertoires, des rapports d'observations et autres études thématiques .
3. Collecte de données sur le terrain	<ul> <li>Définition d'un échantillon d'une trentaine d'organisations choisies pour respecter les critères d'équilibre et une certaine représentativité des OSC travaillant sur les questions de migration à savoir : le type d'organisation , le périmètre thématique , les territoires d'intervention , la taille et l'ancienneté.;</li> <li>Soumission de l'échantillon d'acteurs aux équipes du consortium Grdr-AME du FORIM et du comité de pilotage national;</li> <li>Prise de contact avec des acteurs identifiés pour la collecte de données et planification des entretiens ;</li> <li>Entretiens avec les acteurs identifiés œuvrant dans le secteur à Bamako, dans les régions de Kayes, Sikasso et Koulikoro et en France : <i>Informations générales, histoire et organisation, activités, expériences, domaines d'expertise, difficultés rencontrées et niveau de dialogue en lien avec les problématiques de migration</i>. Une partie du questionnaire était en réponses fermées et une partie en questions ouvertes.</li> <li>Dans l'échantillon défini, près de 23 structures ont pu être interviewées, le reste n'a pas donné une suite favorable à notre sollicitation pour de motifs divers : manque d'intérêt, contraintes de temps, méfiance de certaines questions, réserves par rapport à l'exploitation des certaines informations considérées « confidentielles » et « sensibles » ;</li> </ul>
4. Rédaction de la Synthèse Nationale	<ul> <li>Analyse qualitative des données issues des entretiens;</li> <li>Conception d'un répertoire présentant des informations principales sur les OSC;</li> <li>Rédaction de la synthèse nationale de la cartographie présentant des bonnes pratiques et besoins de renforcement de capacités des OSC ainsi que l'état du dialogue avec des autorités dans le domaine de la migration et développement au Mali.</li> </ul>
5. Restitution et finalisation de la Synthèse Nationale	<ul> <li>Restitution des résultats de la cartographie aux acteurs concernés notamment les membres du copil et OSC consultées ;</li> <li>Finalisation et dépôt de la synthèse nationale de la cartographie.</li> </ul>

Financée par « Agence Française de Développement (AFD) », mise en œuvre par Expertise France









## Annexe « Bibliographie »

- PONAM (Politique Nationale de Migration du Mali)
- Evaluation à mi-parcours du plan d'action de la PONAM, mars 2020
- Plan d'action de la PONAM 2020-2024 version provisoire
- Profil migratoire national du Mali, 2009, OIM
- Profil de gouvernance de la migration : la République du Mali, mai 2018, OIM
- Guide d'utilisation des données migratoires au Mali, Processus de Rabat
- CISSE Pierre, DAUM Christophe, 2010 : Migrations internationales maliennes, Recomposition des territoires migratoires et impacts sur les sociétés d'origine 133 p
- Wihtol de Wenden Catherine, « Les enjeux migratoires comme facteurs de recomposition des sphères d'influence. », Revue internationale et stratégique 4/2008 (n° 72), p. 121-130. https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2008-4-page-121.htm
- Nehara Feldman, Stéphanie Lima, Sandrine Mesplé-Somps. Processus migratoires et dynamiques sociales et politiques dans la région de Kayes au Mali: un nouveau regard pour de nouvelles tendances. Dialogue, Equipe DIAL (Développement, Institutions et Mondialisation), Laboratoire d'Economie de Dauphine (LEDa) UMR CNRS 8007, UMR IRD 260, 2020. hal-03105638
- DICKO Bréma Ely, « La gouvernance de la migration malienne à l'épreuve des injonctions contradictoires de l'UE » FES Mali Policy Paper, 2018
- POUNEKROZOU Tanguy-Herman, « SYNTHESE DES RAPPORTS DE RECHERCHE SUR LA CARTOGRAPHIE ET LES BONNES PRATIQUES DES ACTEURS EN MIGRATION ET DEVELOPPEMENT DU BURKINA FASO, DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE, DU MALI, DU NIGER ET DU SENEGAL » réalisée dans le cadre du Projet « Redemption Song », 2019
- On ne ramasse pas une pierre avec un seul doigt : organisations sociales au Mali, un apport pour la décentralisation, FPH; Centre Djoliba, juillet 1996
- Rapport d'évaluation à mi-parcours externe du Projet d'information et de sensibilisation sur les risques et les dangers de la migration irrégulière et la promotion de la libre-circulation dans l'espace CEDEAO – FFU-AECID, avril 2020
- Rapport final du projet PALMI
- Rapport annuel 2018 du Fonds Fiduciaire de l'UE pour l'Afrique
- Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023). MEF/CTCSLP. Décembre 2018
- Rapport d'analyse deuxième passage de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP).
   INStat. 2016 et 2020
- L'aide au développement de l'Union européenne au Mali. Octobre 2020
- Programmation conjointe DUE 2020-2024. 2020
- Rapport de situation Mali. OCHA, février 2021
- Draft loi PORTANT PROTECTION ET ASSISTANCE AUX PERSONNES DEPLACEES INTERNES EN REPUBLIQUE DU MALI – version provisoire
- Décision n°2020-0471/DNDS-SG du 30/09/2020 PORTANT MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE PILOTAGE DES SITES DE PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES
- Beaujeu, R.; Kolie, M.; Sempere, J.-F. et C. Uhder (2011) Transition démographique et emploi en Afrique subsaharienne, A Savoir 05, Agence Française de Développement.
- Alexis ROY, « La société civile dans le débat politique au Mali », Cahiers d'études africaines [En ligne],
   178 | 2005, mis en ligne le 30 juin 2008, consulté le 30 août 2022 . URL : http://journals.openedition.org/etudesafricaines/5477 ; DOI : https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.5477











- Claire Bernard, Lisa Chauvet, Flore Gubert, Marion Mercier et Sandrine Mesplé-Somps, « La dynamique associative des Maliens de l'extérieur : enseignements tirés de deux dispositifs d'enquête originaux », Revue européenne des migrations internationales [En ligne], vol. 30 n°3 et 4 | 2014, mis en ligne le 01 décembre 2017, consulté le 30 août 2022. URL : http://journals.openedition.org/remi/7035; DOI: https://doi.org/10.4000/remi.7035
- <a href="https://www.urd.org/fr/revue">https://www.urd.org/fr/revue</a> humanitaires/les-associations-de-solidarite-au-mali-entre-cooperation-et-concurrence-face-a-la-fermeture-dun-marche-humanitaire/
- Augmentation du trafic d'enfants au Mali en raison du conflit et de la pandémie de Covid-19, HCR, 01 décembre 2020
- <a href="https://www.iom.int/fr/news/laide-au-retour-volontaire-et-la-reintegration-des-migrants-est-suspendue-au-mali">https://www.iom.int/fr/news/laide-au-retour-volontaire-et-la-reintegration-des-migrants-est-suspendue-au-mali</a>
- <a href="https://rodakar.iom.int/fr/news/plus-de-12-000-maliens-assistés-au-retour-volontaire-grâce-à-l'initiative-conjointe-ue-oim">https://rodakar.iom.int/fr/news/plus-de-12-000-maliens-assistés-au-retour-volontaire-grâce-à-l'initiative-conjointe-ue-oim</a>
- https://ml.ambafrance.org
- https://forim.net/
- http://loujna-tounkaranke.org/
- www.nswp.org
- https//ramdel.webnode.fr/
- https://sites.google.com/site/malifongim
- https://roa-prodmac.org/
- http://www.panidmr.org/
- https://alarmephonesahara.info/fr/
- https://afrique-europe-interact.net/
- https://wildaf-ao.org/
- http://migreurop.org/
- https://www.coordinationsud.org/
- https://groupe-initiatives.org/

En outre des références ci-dessus, certaines données collectées par le prestataire national dans le cadre d'autres missions, recherches, études ont été valorisées. Des cartographies et profils de la migration, des répertoires, des rapports d'observations et autres études thématiques réalisées par le Grdr, l'AME et leurs partenaires au Mali ont aussi été exploitées.